



Università
Ca' Foscari
Venezia

Corso di Laurea Magistrale
in Scienze del Linguaggio

Tesi di Laurea

De l'Afrique francophone à l'Italie :
particularités phonétiques et prosodiques du français et de l'italien
parlés par des immigrants d'Afrique de l'Ouest en Italie

Relatore

Prof. Marie-Christine Jamet

Correlatore

Prof. Oreste Floquet

Laureando

Matteo Bertoni

Matricola 866057

Anno accademico

2017 / 2018

Table des matières

Abstract (page 0)

Introduction (page 1)

Remerciements (page 3)

Premier chapitre

**L’Afrique francophone : la diffusion du français dans l’espace africain et son «
acclimatation »**

1.1. Le français *en Afrique* : la colonisation, la question de la langue, la
Francophonie (page 4)

1.2. Les langues autochtones de l’Afrique subsaharienne (page 9)

1.3. Épisodes de contact entre français et langues autochtones (page 16)

1.3.1. Les pidgins franco-africains : le Petit Nègre et le Français Populaire
d’Abidjan (page 17)

1.3.1.1. Le Petit Nègre (page 18)

1.3.1.2. Le Français Populaire d’Abidjan (page 20)

1.3.2. Le « wolofrançais » : le français au Sénégal (page 27)

Deuxième chapitre :

Le français *d’Afrique* : réalisations phonétiques spécifiques du français de l’Afrique occidentale

2.1. Instructions préliminaires sur la méthodologie d’analyse et sur le corpus des données recueillies (page 35)

2.2. Exercice de lecture : Liste de mots – analyse et commentaire des spécificités phonétiques (page 38)

2.2.1. La prononciation burkinabé (page 40)

2.2.1.1. La réalisation phonétique de la consonne graphique r (page 40)

2.2.1.2. La consonne nasale palatale (page 44)

2.2.1.3. Épisodes d’épenthèse vocalique (page 46)

2.2.2. La prononciation ivoirienne (page 47)

2.2.2.1. L’opposition vocalique [a] / [ɑ] (page 48)

2.2.2.2. L’opposition vocalique [œ] / [ø] (page 49)

2.2.3. La prononciation sénégalaise (page 51)

2.2.3.1. L’adjonction du schwa [ə] en fin de mot (page 52)

2.2.3.2. La réalisation de la consonne [z] au lieu de la consonne [ʒ]

(page 53)

Troisième chapitre :

L'Italie : réalisations phonétiques et prosodiques spécifiques dans l'italien des africains francophones émigrés en Italie

3.1. Instructions préliminaires sur la méthodologie d'analyse et sur le corpus des données recueillies (page 56)

3.2. Exercice de lecture : « Il sole e il vento di tramontana » (Le vent et le soleil) – analyse et commentaire des spécificités phonétiques et prosodiques (page 57)

3.2.1. Remarques prosodiques : fautes et influence du « français » (page 60)

3.2.1.1. Les pauses, les autocorrections, les répétitions (page 61)

3.2.1.2. Les accents (page 63)

3.2.1.3. Le ton des phrases interrogatives directes sans mot interrogatif (page 64)

3.2.2. Remarques phonétiques : les effets de la variation diatopique (page 65)

Conclusion (page 70)

Bibliographie (page 74)

Abstract

Ce mémoire de master explore la façon dont le français et l'italien sont parlés par les citoyens francophones de l'Afrique Occidentale (en particulier du Burkina-Faso, du Sénégal et de la Cote d'Ivoire) immigrés en Italie.

Dans la première partie nous ferons le point sur la situation historique et sociolinguistique de l'Afrique subsaharienne, afin de comprendre quelles sont les langues qui influencent la prononciation du français, maîtrisé dans ces pays soit comme langue seconde soit comme langue étrangère.

Puis, à partir de ces considérations, nous analyserons les aspects phonétiques et prosodiques spécifiques du français parlé par un groupe d'africains francophones résidant en Italie, en tenant compte de la prononciation « standard » de leurs pays d'origine. Nous utiliserons pour cela le protocole de recueil des données établi par le groupe de recherche PFC.

Dans la troisième partie nous observerons l'italien parlé par les mêmes participants, qui l'ont appris comme langue étrangère - ou seconde s'il s'agit d'enfants d'immigrés. En reprenant la structure appliquée dans la partie précédente, nous examinerons les particularités phonétiques et d'intonation de l'italien parlé par l'échantillon d'analyse.

Nous comparerons les versions africaines de ces deux langues cibles en essayant de dégager les similitudes et les divergences en faisant l'hypothèse que la connaissance du français impacte également certaines réalisations phonétiques de l'italien.

Introduction

L'existence d'une multitude de façon de prononcer et de parler français est un aspect que nous avons pu « vivre » et approfondir pendant notre parcours d'études universitaires à Venise. En particulier, à partir de quelques copains de dortoir provenant de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à arriver à d'autres francophones africains connus à l'université ainsi que dans le chef-lieu de la Vénétie, l'intérêt envers le français parlé dans le Continent Noir s'est accru. Nous avons commencé à demander des explications, à écouter leur prononciation, à la comparer avec celle qui est enseignée normalement à l'école et qui est considérée la forme « standard » du français parlé.

Sur la base des notions théoriques autour de la variation diatopique, nous avons trouvé des exemples pratiques près de nous et nous avons mieux compris que le français tend à s'adapter aussi selon le lieu et le contexte linguistique de substrat où il s'est déplacé.

Par conséquent, cet intérêt a été rapidement substitué par la volonté de réaliser un travail qui pouvait introduire et illustrer la thématique de la structure phonétique et de la « préservation » linguistique du français maîtrisée par les immigrants africains en Italie.

Puis, pendant le mois de juillet 2018, nous avons eu la possibilité de voyager avec un ami en Afrique et de visiter le Maroc, la Mauritanie et les régions septentrionales du Sénégal. Ce voyage, en d'autres mots, nous a permis de vérifier les traits phonétiques spécifiques de l'accent sénégalais, ainsi que d'apprécier la variété expressive d'une langue qui changeait une partie de ses normes dans chacun des pays traversés.

Les nombreux échanges communicatifs avec ces personnes et la nature « exploratrice » du voyage en Afrique représentent donc le noyau de base de ce papier, qui à la fois rejette toute prétention d'être un ouvrage omniscient et définitif et essaye de donner envie aux lecteurs – tant pour les linguistes que pour les « profanes » -

de s'intéresser non seulement aux variétés africaines du français parlé, mais aussi à l'italien maîtrisée par des individus qui ne l'ont pas appris comme langue maternelle.

En conséquence, le premier chapitre de ce mémoire constitue un aperçu généralisé sur la condition du français en Afrique de l'Ouest. En partant de l'histoire coloniale et de la

période des indépendances, nous effectuerons une digression autour des ensembles linguistiques locaux qui caractérisent les différents peuples et communautés qui habitent certains pays dans l'espace francophone africain. Puis, nous nous concentrerons sur trois formes de français d'Afrique – le petit-nègre, le français populaire d'Abidjan et le wolofrançais – qui se composent d'éléments caractéristiques et spécifiques, souvent uniques ou limités du point de vue géographique et social.

Le deuxième chapitre, par contre, est totalement consacré à l'exposition, l'analyse et le commentaire d'un nombre sélectionné de traits phonétiques présents dans la prononciation française de sept immigrants africains en Italie originaires de trois pays de la zone subsaharienne : le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Ce travail d'écoute et de transcription phonétique nous permettra de voir si les spécificités des accents burkinabé, ivoirien et sénégalais ont été maintenues par les participants à nos enquêtes, ou si plutôt elles ont été influencées par l'italien ou par d'autres langues des lieux où ils ont vécu.

Enfin, dans le troisième chapitre nous examinerons des éventuelles particularités expressives concernant la prononciation italienne développée par l'échantillon d'analyse, enfin de retracer chaque altération ou variation par rapport à la forme standard de l'italien parlé. En d'autres mots, nous nous focaliserons sur des aspects prosodiques ou phonétiques qui pourraient montrer jusqu'à quel point la langue italienne est maîtrisée comme une langue étrangère ou seconde et si elle est touchée par des influences linguistiques externes.

En dernier lieu, le déroulement de ce projet de recherche nous a mené à développer au moins deux hypothèses. La première, à laquelle nous avons déjà commencé à penser depuis les premières étapes de ce mémoire, est que la connaissance du français – et en particulier d'une variété de français bien distincte du point de vue diatopique – pourrait avoir des effets sur les réalisations orales de l'italien, surtout si ces locuteurs africains sont arrivés en Italie il y a quelques années.

La seconde, formulée par contre durant la phase de débobinage et d'analyse des données enregistrées et recueillies l'été dernier, postule la possibilité que l'exposition massive et

quotidienne à l'inventaire phonétique italien – national, régional, populaire - a influencé et modifié certaines réalisations vocaliques et consonantiques du français.

Pour résumer, la première partie de ce mémoire nous donnera une formation de base pour ce qui concerne le contexte sociolinguistique d'où ces locuteurs proviennent, tandis que les deux autres chapitres nous permettront de saisir la concrétion et l'applicabilité effective des hypothèses avancées.

Avant de commencer l'exposition de ce travail, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont plus ou moins pris partie à cette « aventure ». Tout d'abord, ces remerciements sont adressés à ma directrice de mémoire, Mme Marie-Christine Jamet, qui a immédiatement accepté mon projet de recherche et qui m'a suivi et conseillé pendant chaque étape de sa réalisation. Puis, je remercie vivement mon rapporteur, le prof. Oreste Floquet de l'Université de la Sapienza de Rome, pour sa disponibilité inconditionnelle et pour les nombreux conseils pratiques et bibliographiques. En outre, il faut bien évidemment remarquer l'aide et les connaissances fournies par chacun des sept participants à cette enquête : sans eux et sans leurs situations linguistiques spécifiques, ce texte perdrait toute concrétion et profondeur d'analyse. Enfin, je remercie deux « groupes » de personnes qui ont également supporté ou pris part à la réalisation de ce mémoire : le personnel de l'Institut Français de Saint-Louis au Sénégal, avec lequel j'ai entretenu des conversations intéressantes autour des variations diatopiques dans l'espace francophone africain ; ma famille, ma compagne, mes copains de dortoir et mes collègues universitaires, qui ont été toujours présents et intéressés à la thématique de mes recherches.

1. L'Afrique francophone : diffusion du français dans l'espace africain et son « acclimatation »

1.1. Le français *en Afrique* : la colonisation, la question de la langue, la Francophonie

Aujourd'hui, nous avons l'habitude de nous référer au français africain en utilisant l'expression « le français d'Afrique » : cette définition nous indique que cette langue a eu un développement significatif au point qu'elle s'est « spécialisée » et modifiée dans un endroit géographique spécifique. Pourtant, on atteste aussi l'existence de l'expression « le français en Afrique », que nous préférons utiliser exclusivement dans cette sous-partie. En effet, l'idée d'un français « de France » installé en Afrique mais encore non contaminé par les parlers et les coutumes locaux, s'adapte bien aux premiers siècles de sa présence dans la partie occidentale du continent noir.

À partir de la fondation de la ville de Saint-Louis au Sénégal en 1659, en passant par la conquête de Tombouctou (1828) jusqu'à la fondation de Libreville au Gabon (1859), l'état français a étendu son empire colonial et a occupé presque un tiers des territoires africains de l'ouest. Puis, afin de renforcer leurs possessions, les Français y ont imposé leur langue comme le seul langage de l'administration, de l'instruction et de la vie politique. Par conséquent, les idiomes locaux furent traités comme des patois ou des dialectes « inférieurs », étant par ailleurs souvent dépourvus d'une forme écrite alphabétisée et standardisée. Toutefois, après la seconde guerre mondiale les élans identitaires et nationalistes des pays franco-africains ont accéléré le processus d'indépendance des colonies subsahariennes, commencé par la Guinée-Conakry le 2 octobre 1958 et terminé par la Mauritanie le 28 novembre 1960.

Une fois achevé le processus de « libération », la question de la langue nationale émergea comme l'obstacle principal à la stabilité de ces nouvelles républiques et royaumes. Effectivement, le partage du continent africain entre les Européens avait à la fois séparé des ethnies parlant la même langue et uni des peuples fortement différents sinon militairement opposés.

L'avenir de la langue française en Afrique devint donc objet de nombreux débats politiques, sociaux et littéraires. D'un côté il y avait des leaders « gallicisés » - comme Léopold Sédar Senghor au Sénégal – qui voulaient retenir le français en tant qu'élément identitaire : selon eux, ce choix aurait permis de maintenir une étroite coopération avec la France du point de vue économique, militaire et culturel ; en outre, il aurait dépassé la problématique faiblesse formelle des parlers locaux, inaptes à un usage officiel.

De l'autre côté il y avait par contre des leaders plus indépendantistes – comme Sekou Touré en Guinée - qui refusaient ces considérations, et voyaient toute collaboration avec les ex-colonisateurs comme une sorte de néocolonialisme privant les ex-colonies franco-belges de leurs traits culturels plus typiques.

La position « francophile » prit le dessus en s'appuyant sur deux concepts de base : que la connaissance du français était un véritable atout pour accéder à la vie professionnelle locale et internationale ; que l'usage d'une seule langue locale choisie dans le domaine de l'instruction ou de l'administration pourrait causer, dans la plupart des cas, des luttes intertribales.

L'imposition tout-court du français montra toutefois une limite presque insurmontable, c'est-à-dire le taux très élevé de personnes ignorant cette langue. En fait, encore au début des années 1990 seulement une portion très réduite de la population de l'Afrique occidentale (10-15%) était capable de bien comprendre la langue française ; en plus, à l'intérieur de ce pourcentage, peu de personnes adultes savaient parler couramment le français² Le résultat de ce manque d'africains francophones fut une orientation croissante envers la ré-évaluation de l'état linguistique autochtone, qui commença à nouveau à être perçu avec orgueil et intérêt.

2 OFFORD, Malcom, 1990, *Varieties of Contemporary French*, Macmillan, Basingstoke (UK), pg. 204 - 208

A partir de ce « discours sur la langue » lié au moment des indépendances, les ex colonies françaises choisirent entre deux parcours : le choix du français comme seule langue officielle et la coexistence de deux ou plus langues reconnues nationalement.

Le premier groupe comprend en vérité beaucoup de pays : le Bénin (anciennement appelé Dahomey) ; le Burkina Faso (auparavant Haute-Volta) ; le Tchad ; le Congo-Brazzaville ; le Gabon ; la Guinée ; la Côte d'Ivoire ; le Mali ; le Niger ; le Sénégal (la colonie la plus gallicisée) ; le Togo.

Au contraire, les pays faisant partie du deuxième regroupement ont opté pour une cohabitation linguistique plus ou moins réussie : c'est le cas du Cameroun, avec la coofficialité du français et de l'anglais ; de la Mauritanie, qui a reconnu à l'arabe – langue de la vie quotidienne – le même statut que à l'idiome français ; de la République Centrafricaine, qui se sert du sango comme langue nationale dans les échanges et les affaires internes.

Un discours similaire concerne aussi les trois ex-colonies de la Belgique : le Burundi et le Rwanda, dans lesquels le français partage le rôle de véhicule linguistique national avec le kirundi et le kinyarwanda respectivement ; la République Démocratique du Congo, qui à la différence des deux autres territoires belges a choisi le français comme seule langue officielle.

Le paragraphe précédent nous permet d'introduire et d'expliquer un autre terme qui sera fondamental durant la poursuite de ce papier de recherche : la francophonie, mot forgé en 1880 par le géographe Onésime Reclus pour se référer à un « groupe de pays dont la langue commune est le français ».

Une autre définition poétique revient à Senghor, qui en 1962 définit la francophonie « un humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des “énergies dormantes” de tous les continents, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire³ ».

A nos jours, l'idée de francophonie a absorbé plusieurs niveaux sémantiques et idéologiques. Premièrement le terme devient symbole d'une approche qui pousse les

3. SENGHOR, Léopold Sédar, 1962, *Le français, langue de culture*, Revue Esprit (novembre 1962)

pays francophones à dialoguer, au-delà des leurs frontières géographiques, par le biais du même moyen expressif. Deuxièmement, la notion de Francophonie englobe par extension tous les outils qui peuvent forger une appartenance intellectuelle et émotionnelle à la même communauté linguistique. En d'autres mots, cette appartenance peut faciliter une solidarité internationale, obtenue à travers une compréhension réciproque, ainsi que des relations privilégiées entre individus parlants le même idiome.

Ces théories autour de la solidarité inter-francophone ont été mises en œuvre grâce à la création de nombreuses organisations plus ou moins globales :

- la Fédération Internationale pour la Culture et l'expansion de la Langue Française en 1906
- l'Association Internationale des Écrivains de Langue Française en 1936
- l'Association Internationale des Journalistes de Langue Française en 1952
- l'Union Culturelle Française en 1954
- l'Association Internationale pour la Culture Française à l'Étranger en 1960

En particulier, dans l'Afrique francophone il y eut la fondation, en 1960, de l'Union Africaine et Malgache (UAM) : elle fut élaborée après l'indépendance de la plupart des pays de l'Afrique Noire pendant une série de conférences de leurs ministres.

Cinq ans plus tard en 1965, le premier projet d'une sorte de « Commonwealth français » prit racines, tandis que l'UAM fut substituée par l'Organisation Commune Africaine, à l'intérieur de laquelle la Tunisie, le Sénégal et le Niger étaient les pays les plus actifs. En plus, la France rejoignit l'OCAM seulement en 1968 : les motivations principales de cette attente furent la réticence de l'Élysée à engager des relations multilatérales avec d'autres états francophones et la crainte d'être accusé de néocolonialisme.

Toutefois, la véritable pierre angulaire fut l'institution de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique des pays Francophones (ACCT) à Niamey, capitale du Niger, le 20 mars 1970. Les 21 membres fondateurs eurent comme but la coordination des activités techniques et culturelles des états partenaires et l'assistance mutuelle au niveau de la médecine, de la science et de l'éducation. Pourtant, les critiques envers l'ACCT devinrent plus dures : en effet l'organisation fut blâmée de

permettre à la France un rétablissement inapproprié de sa vieille hégémonie linguistique et de pouvoir donc être utilisée en guise d'instrument politique et perturbateur.

A travers les décennies, la première organisation intergouvernementale francophone a mieux qualifié ses buts, a étendu ses champs d'intervention et a amélioré ses applications pratiques. Ces changements constants ont favorisé le passage de l'ACCT à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1998, qui à son tour fut remplacée par la formation de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dont la « Charte de la Francophonie » fut adoptée pendant une conférence ministérielle à Antananarivo en novembre 2005. Aujourd'hui, l'OIF compte 54 pays membres, 4 états associés et 26 nations observatrices : tous les pays francophones africains en font partie, ainsi que la France qui y recouvre une place importante.

La participation et l'intérêt du gouvernement français dans l'espace francophone a comporté la création de nombreux instituts ministériels et inter-ministériels, afin de combler - plus ou moins explicitement - le vide diplomatique et politique suivant la chute du second empire colonial français. L'approche hésitante de Paris ne fut dépassée qu'à la fin des années 1960, avec l'affiliation à l'OCAM : par contre, les années 1970 modifièrent les rapports entre la France et la communauté francophone mondiale.

Les conséquences effectives de cette « amélioration » des affaires étrangères fut la naissance du Comité de la Francophonie en 1973, pour avancer des propos au premier ministre français en vue d'encourager les relations avec le reste de la Francophonie.

L'année suivante (1974) ce fut le tour du Comité Interministériel pour les Affaires Francophones, un forum pour coordonner mesures, programmes et activités politiques.

Toutefois, l'idée d'une prolifération du domaine francophone avait été planifiée par la France déjà après la seconde guerre mondiale : en effet l'exécutif français avait fondé la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques en 1945. Strictement liée à la Chancellerie, cette organisation avait comme objectif le développement et la promotion des activités culturelles françaises dans le monde entier, en passant par l'élaboration de lois et de réglementations pour mieux coopérer avec d'autres organisations internationales.

En outre, la DGRCST a su garder le rythme des associations plus récentes, en nouant des liaisons avec le Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la Langue Française (1966), ainsi qu'avec le Commissariat Général de la Langue Française et le Haut Conseil de la Francophonie en 1984.

Parallèlement aux institutions « officielles », existent d'autres institutions toujours impliquées dans le débat sur la francophonie : elles se divisent essentiellement entre organisations demi-officielles et associations privées.

La première catégorie comprend l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF), établie en 1961 afin de favoriser l'échange d'informations et la mobilité des étudiants et des chercheurs universitaires au sein de l'espace francophone ; l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF), fondée en 1967 au Luxembourg ; le Conseil International de la Langue Française, crée la même année que l'AIPLF, qui avait le devoir de sauvegarder l'unité de l'idiome français à l'échelle mondiale.

Dans la deuxième catégorie, enfin, nous trouvons par contre des entités non-politiques, souvent liées au monde professionnel, mais toujours actives en termes de préservation de la francophonie : c'est le cas, par exemple, de l'Annuaire de la Francophonie, auquel plus de deux cent cinquante groupes privées avaient déjà adhéré durant les années 1990.

1.2. Les langues autochtones de l'Afrique subsaharienne

Avant d'introduire les différentes formes du français d'Afrique, nous retenons nécessaire une digression préliminaire autour des langues locales qui caractérisent la vie sociale quotidienne des pays de l'Afrique Occidentale. A notre avis, la connaissance de ces parlers nous donnera la possibilité de mieux comprendre les nuances phonétiques et prosodiques du français ici analysé ; en plus il nous permettra de dresser le bilan sur le degré de variation diatopique de cette région.

Les langues autochtones de l’Afrique subsaharienne – et plus en général de tout le continent – peuvent être subdivisées en 4 phyla principaux :

- la famille linguistique Afro-Asiatique
- la famille linguistique Nilo-Saharienne
- la famille linguistique Khoisan
- la famille linguistique Nigéro-Congolaise

Or, pour ce qui concerne notre analyse nous nous arrêterons sur le dernier phylum, celui du Niger-Congo : étendu de l’Atlantique au Soudan, il se compose de plus de mille parlers et affecte entre quatre et cinq cent millions de locuteurs africains. Cette famille linguistique a été répartie par Greenberg⁴ en quinze branches plus localisées. Parmi elles, nous avons choisi de proposer les sous-groupes les plus caractéristiques, ainsi que ceux qui concernent directement l’espace géographique pris en examen. Par conséquent, dans ce sous-chapitre on s’arrêtera sur huit ensembles linguistiques : le Mandé, l’Ouest-Atlantique, le Krou, le Kwa, le Bantu, le Gur/Voltaïque, le Dogon et l’Adamawa/Oubangienne.

La première sous-famille, la **Mandé**, compte environ de trente millions de parlants et quarante parlers sous-divisés par S. Koelle (1854) en Nord-Ouest mandé, Sud-Ouest mandé et Sud-Est mandé. Pourtant, en 1958 Welmers soupçonna l’existence de deux seules sous-familles⁵, l’une sud-orientale et l’autre occidentale, puisque certaines langues de la famille nord-occidentale avaient nombreux traits communs avec le phylum Afro-Asiatique. En outre, ajoutons que dans le sous-groupe linguistique du mandé il y a des idiomes en voie de disparition ainsi qu’une douzaine de parlers de grande diffusion, liés aux anciens royaumes.

C’est le cas du *bambara*, parlé par cinq millions de locuteurs natifs en Mali, Liberia, Sénégal, Burkina Faso, Guinée et Côte d’Ivoire ; du *soninke*, avec deux millions de parlants en Mauritanie, Sénégal, Mali, Gambie et Guinée ; du *dioula*, langue véhiculaire d’une communauté de dix millions d’individus répandue en Mali, Côte d’Ivoire et

4 GREENBERG, Joseph, 1963, *The languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press

5 WELMERS, William Everett, 1958, *The Mande languages*, UCLA University of California Press

Burkina Faso ; du *susu/yalunka* et de ses quatre millions six cent locuteurs en Guinée, Guinée-Bissau et Sierra Leone.

D'un point de vue technique, les langues mandé se présentent comme des langues tonales, qui peuvent posséder entre deux et cinq tons marquant des fins lexicales et grammaticales. Au niveau de la composition des mots, elles prévoient une production par dérivation et leur structure syllabique est normalement ouverte ou terminée par une nasale ; au niveau syntaxique, en plus, le seul ordre de mots toléré est la séquence Sujet-Objet-Verbe ; enfin, au niveau morphologique on constate enfin une simplicité structurelle générale des processus de suffixation.

La deuxième sous-famille, l'**Ouest-Atlantique**, englobe plus de trente millions de locuteurs qui habitent deux régions géographiques très divergentes : une large bande côtière, du Sénégal au Liberia, où les idiomes locaux se sont mêlés aux parlers mandé ; une zone sahélienne interne, comprenant la Gambie, le Sénégal, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, le Bénin, le Togo, le Nigeria et le Cameroun.

Parmi les langues Ouest-Atlantiques, nous voulons souligner les idiomes les plus parlés ou, au moins, les plus significatifs :

- le *peul*, symbole linguistique d'une zone qui s'étend de la Guinée au Tchad et qui comprend vingt-deux millions de parlants ;
- le *wolof* et le *serer*, éléments identitaires de presque sept millions de Sénégalais et de Gambiens ;
- le *temné*, qui est utilisé par environ un million et demi de locuteurs en Guinée et en Sierra Leone ;
- le *diola* et le *balanta*, ensembles dialectaux moyennement étendus (plus de 3 millions de parlants) en Casamance, région méridionale du Sénégal ;
- le *kissi* et le *limba*, langues partagés par un million de citoyens Libériens, Guinéens et Sierra-Léonais.

Toutefois, comme dans le cas du sous-groupe mandé, il y a des parlers qui sont en voie presque totale d'extinction, souvent à cause du pouvoir croissant des langues que nous venons de citer, désormais devenues des idiomes « inter-tribaux ».

Le trait structurel principal de la sous-famille Ouest-Atlantique – au point qu’il caractérise par osmose les sous-groupes géographiquement plus proches – est le vaste usage des classes nominales. Plus précisément, le terme « classe de noms » indique un système de catégorisation des substantifs sur la base des traits des leurs référents, comme le sexe, la distinction animé/non animé ou la forme.

Or, les langues ouest-atlantiques possèdent en moyenne dix classes nominales : le peul en compte entre dix-huit et vingt-six selon le variété dialectale, et il les forme à travers des processus de suffixation et de changement/ inversion phonétique.

En outre, du point de vue de la syntaxe elles présentent une structure riche, avec une séquence Sujet-Verbe-Objet et le recours fréquent aux prépositions, qui peuvent être positionnées même en couple ou en groupe.

Enfin, le peul, le wolof et d’autres idiomes ouest-atlantiques – contrairement à la plupart des parlars du phylum Nigér-Congo – ne sont pas des langues tonales.

La troisième sous-famille, nommée **Krou**, se compose d’environ huit langues nigéro-congolaises comme le *wé* et le *bété* ; elle sont utilisées par plus au moins dix millions d’individus en Côte d’Ivoire et Liberia et elles se situent entre la zone côtière et la zone forestière. Ce sous-groupe linguistique est principalement marqué par une extrême dialectisation, qui rend ses parlars mutuellement incompréhensibles. En outre, il est un regroupement tonal (à trois-quatre tons) avec des structures syllabiques ouvertes et des systèmes vocaliques complexes caractérisées par l’importance des voyelle centrales. Enfin, la syntaxe base des langues krou préfère l’ordre Sujet-Verbe-Objet, mais elle accepte aussi l’ordre Sujet-Objet-Verbe.

La quatrième sous-famille – la **Kwa** – se distribue d’une manière assez homogène le long de la côte atlantique (Togo, Ghana et Côte d’Ivoire) jusqu’au Bénin et au Nigeria, et le nombre de ses locuteurs tourne autour de vingt millions. Ce sous-groupe, renommé « Nouvel Kwa » par Joseph Greenberg⁶ et « langues des montagnes du Togo et du Ghana » par Diedrich Westermann⁷, peut être divisé en trois ensembles

6 Voir note n°3

7 WESTERMANN, Diedrich Hermann, 1965, *Afrikaner erzählen ihr Leben. Elf Selbstdarstellungen afrikanischer Eingeborener aller Bildungsgrade und Berufe und aus allen Teilen Afrikas*, Evang.

dialectaux inter-compréhensibles : le *baoulé*, autochtone de la Côte d'Ivoire et utilisé par sept millions cinq cent mille ivoiriens ; l'*akan*, connu par plus de huit millions de parlants en Ghana et en Côte d'Ivoire; le *gbé*, comprenant une vingtaine de langues en Ghana, Togo, Bénin et Nigeria, dont l'*ewe* est la plus parlée (3 millions de locuteurs).

En bref, les parlers faisant partie de cette branche linguistique se structurent comme des langues tonales où la structure syllabique est généralement ouverte et la syntaxe suit l'ordre Sujet-Verbe-Objet.

En plus, tous les parlers de l'ensemble linguistique *gbé* et un certain nombre des idiomes de l'ensemble *akan* sont des langues isolantes, dont chaque mot reste invariable quelle que soit la fonction syntaxique.

La cinquième sous-famille, la **Bantoïde**, n'est pas seulement la plus nombreuse, mais aussi la plus « puissante », du moment que ses quatre cent langues sont parlées par plus de trois cent dix millions d'Africains.

Elle se compose de trois sous-groupes : les langues bantoïdes septentrionales, étendue du Nigeria au Cameroun mais dont l'uniformité a été remise en question plusieurs fois ; les langues bantoïdes méridionales non bantoues, moins répandues et également situées en Nigeria et en Cameroun ; les langues bantoïdes méridionales ou proprement bantoues, qui forment l'ensemble le plus parlé et qui s'étendent du Cameroun au Kenya. A l'intérieur de ce groupe on trouve les langues bantoues, comme le *swahili*, le *kirundi* et le *kinyarwanda* ; du fait qu'elles furent les premiers idiomes locaux à être analysés et qu'elles étaient très connues, elles ont fini pour donner leur nom au sur-groupe d'appartenance.

En adoptant une perspective plus linguistique, il faut admettre que les langues bantoïdes contiennent beaucoup de traits particuliers, sinon uniques.

Premièrement, du point de vue phonétique elles recourent à des consonnes non-pulmonaires autrement dites « clics » : en d'autres mots, ce sont des sons émis sans utiliser les poumons, avec le mouvement de la langue et des lèvres.

Deuxièmement, la plupart de ces parlers possèdent entre huit et onze classe nominales, avec l'affixation de plusieurs morphèmes nominaux, pronominaux et verbaux.

Troisièmement, on trouve dans cet ensemble des langues tonales, des langues à accent tonal et des idiomes qui présentent à la fois des tons et des accents de hauteur. Dernièrement, il faut souligner que seulement un nombre réduit de parlers bantoïdes dispose d'une orthographe et d'un vocabulaire figés et standardisés ; par conséquent, la majorité du sous-groupe a un usage oral exclusif.

La sixième sous-famille, la **Gur-Voltaïque**, occupe les régions sahéennes et de savane situées au Niger, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Bénin, au Togo, au Mali et au Burkina Faso. Si le nombre effectif de locuteurs n'a pas encore été vérifié, on sait qu'il y a presque cent langues gur-voltaïques, regroupées par G. Manessy⁸ en trois sous-ensembles :

- l'ensemble septentrional, qui à son tour comprend les sous-sous-groupes de l'*Oti-Volta*, étendu en Burkina-Faso, Ghana septentrional, Togo septentrional et Bénin septentrional et héritage des anciens royaumes sahélo-soudaniens fortement peuplés et non-islamisés ; du *Bwamu*, qui affecte le Mali oriental et le Burkina-Faso occidental ; le *Koromfe*, limité au Burkina-Faso, dont on trouve une seule langue – homonyme – encore vivante.
- l'ensemble méridional, connu par la population paysanne des petits villages, se compose de nombreuses parlers peu parlés et opposés à une seule véritable variété véhiculaire, c'est-à-dire la sous-sous-famille *Gourounsi*. Commun en Burkina-Faso, en Togo septentrional et en Ghana septentrional, l'ensemble de ces langues compte environ un million de locuteurs.
- un certain nombre de langues non-classées, limités à des communautés assez réduites de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Bénin et surtout du Burkina-Faso.

En parlant de traits linguistiques, les langues gur-voltaïques peuvent avoir entre deux et quatre tons ainsi que moins d'une dizaine de classes nominales ; pourtant, il y a aussi des idiomes qui ne semblent pas posséder un véritable système de subdivision en classes. En plus, elles se caractérisent par une morphologie complexe et la séquence syntactique Sujet-Verbe-Objet.

8 MANESSY, Gabriel, 1964, *Les Langues négro-africaines de grande extension et l'unification linguistique de l'Afrique noire*, paru sur la revue « L'homme », Paris

La septième sous-famille, la **Dogon**, est localisée exclusivement au Mali et au Burkina-Faso et parlée par six cent mille locuteurs. Elle est structurée en quinze parlers non-inter-compréhensibles avec forte dialectisation et absence partielle ou totale de toute normalisation et standardisation linguistique. Ces langues tonales (deux tons) se caractérisent par une structure syllabique ouverte et une syntaxe fondée sur la séquence Sujet-Objet-Verbe ; en outre, elles sont assez influencées par les parlers des sous-groupes mandé, gur-voltaïque et ouest-atlantique.

La huitième et dernière sous-famille ici analysée, l'**Adamawa/Oubangienne**, est utilisée par douze millions de parlants au Gabon, au Cameroun, en République Centrafricaine, au Soudan méridional et en République Démocratique du Congo. Ses langues, qui montrent de nombreuses liaisons avec les langues Gur-Voltaïques, se divisent justement en deux ensembles ; celui des parlers Adamawa, comptant dix-sept continuums linguistiques, et celui des parlers Oubangi, subdivisé en trois groupes, c'est-à-dire les variétés *zande*, le dialectes *gbaya* et l'ensemble des langues *banda*, *ngbandi*, *sere*, *mba* et *ngbaka*. Parmi les idiomes oubangiens on trouve le *sango*, sorte de créole reconnu comme langue officielle en République Centrafricaine et partagé par au moins quatre cent cinquante mille individus comme langue maternelle, ainsi comme par un million six cent mille locuteurs comme langue seconde. Enfin, les parlers Adamawa-Oubangiens se structurent comme des langues tonales à deux, trois ou quatre tons, construites à partir d'une structure syntaxique Sujet-Verbe-Objet.

Cette digression autour des principaux ensembles linguistiques du phylum Niger-Congo nous permet tout d'abord de voir et de « toucher » l'extraordinaire variété et vitalité des parlers africains autochtones : en plus, à partir de ces informations de base nous aurons la possibilité de mieux comprendre et de mieux contextualiser les phénomènes linguistiques de contacte du prochain sous-chapitre, ainsi que certaines « particularités expressives » des participants à notre enquête.

1.3. Épisodes de contact entre français et langues autochtones

En 2002, le professeur de littérature comparée et écrivain Béninois Albert Gandonou affirma que « les langues européennes sont en Afrique à l'origine d'un certain nombre de déformations de ce que les indigènes analphabètes entendaient prononcer par les Blancs ou les lettrés africains. Ce sont des mots formés par imitation approximative de la prononciation de mots venant de langues européennes⁹ ».

Cette considération nous permet de mieux comprendre les deux facteurs qui plus influencent les variétés du français d'Afrique : le niveau d'instruction du locuteur et son lieu de naissance.

A cause du bas degré d'éducation, beaucoup de locuteurs franco-africains possèdent une faible maîtrise des structures syntaxiques et du vocabulaire. En plus, l'espace linguistique et culturel où ils sont nés peut provoquer une incapacité de suppression de certaines habitudes discursives ; le résultat sera bien évidemment une prononciation approximative selon la typologie et l'incidence des langues de substrat.

En d'autres termes, on peut dégager deux « situations linguistiques spécifiques, qui vont revenir dans les pages et les paragraphes suivants :

- les nations africaines qui possédaient déjà une langue véhiculaire et un bilinguisme langue locale / langue coloniale plus ou moins acceptés par la majorité de la population nous montreront une version de l'idiome français à peu près proche de la norme exogène, maîtrisée en particulier par les individus scolarisés. Cela est le cas de la République Centrafricaine, du Burundi, du Rwanda, du Mali et du Sénégal ;
- les pays qui, par contre, ne possédaient pas une langue capable de recouvrir une fonction véhiculaire commune (comme au Congo, au Burkina-Faso et à la Côte d'Ivoire), ont fini par adopter la langue française en tant qu'instrument inter-communicatif distingué à son tour en deux formes différentes mais complémentaires.

9 Albert Gandonou, *Le roman ouest-africain de langue française. Étude de langue et de style*, Ed. Karthala, Paris, 2002, page 57

La première, qu'on appellera « langue officielle », est en fait la variété normalisée et diffusée par les organes éducatifs, tandis que la seconde est une sorte de langage pidginisé utilisé par les milieux sociaux ayant un degré de scolarisation limité ou presque absent.

Comme le suggère le titre du sous-chapitre, nous chercherons à vous illustrer quelques-uns des épisodes de contacts linguistiques les plus intéressants, afin de découvrir certaines réalisations géographiquement localisées de la langue française. En d'autres mots, on analysera les cas de pidginisation du français, mais aussi les variétés dialectales francophones situées au Sénégal.

1.3.1. Les pidgins et créoles franco-africains : le Petit Nègre et le Français Populaire d'Abidjan

Pour ce qui concerne les contextes ex-coloniaux, il faut remarquer l'opposition subtile entre les pidgins et les créoles. Or, si on part de l'idée qu'un créole est une langue totalement développée, avec des locuteurs natifs, une grammaire complète et des éléments pris par les « langages parents », le concept de pidgin se situera par contre à l'extrémité opposée. En effet, un pidgin peut ressembler à une version corrompue et dévalorisée d'une, deux ou plusieurs langues ; par conséquent, c'est une sorte de langage marginal, dont l'utilisation se limite à peu de situations communicatives et à des thématiques restreintes. Son origine est à chercher dans les circonstances forcées de contact datant de la traite des esclaves et dans la nécessité de trouver une façon appropriée de communiquer entre la population locale et les marchands et les officiers français.

Bien évidemment, un pidgin peut « s'élargir » du point de vue à la fois qualitatif et quantitatif en ajoutant à sa structure les traits d'autres langues limitrophes. Par conséquent, il deviendra le langage habituel d'une communauté de nouveaux locuteurs et il sera capable d'étendre son influence géographique et sociale. En d'autres mots, si le

pidgin se transforme en langue maternelle, il pourra rentrer entièrement dans le statut de créole. Dans l'espace africain, on peut reconnaître diachroniquement au moins deux véritables pidgins : le dit « Petit-Nègre » et le FPA ou français populaire d'Abidjan, ancienne capitale de la Côte d'Ivoire.

1.3.1.1. Le Petit-Nègre

Pour ce qui est du **petit-nègre**, il faut dire que, de nos jours, c'est désormais un véhicule linguistique disparu ou lié exclusivement au domaine folklorique. Effectivement, le petit-nègre, autrement dit *français tirailleur*, a été couramment employé pendant près d'un siècle – de 1850 à 1955 – dans l'armée coloniale française comme « compromis communicatif » entre les soldats de nombreux pays africains et leurs supérieurs blancs. Il est vrai que, pendant le second empire colonial, des manuels en petit-nègre furent rédigés par les autorités des colonies et donnés aux commandants des régiments comprenant un grand nombre de troupes africaines.

Du point de vue linguistique, le « pitinègre » apparaît comme un français plus immédiat et compréhensible même par les populations analphabètes. Pour citer le linguiste et fonctionnaire colonial Maurice Delafosse, il se montre comme une « simplification naturelle et rationnelle de notre langue (le français) si compliquée¹⁰ ». En se fiant aux descriptions morphosyntaxiques, lexicales et phonétiques du linguiste, on découvre une langue française dont le niveau structurel est minimal et fautif :

- Le présent et le futur sont substitués par l'infinitif et précédés du pronom personnel ; en plus, certains verbes présentent la suppression du « r » final, tandis que d'autres utilisent comme terminaison de l'infinitif celle des verbes du premier groupe.

EX. Je mange → *Moi manger*

EX. Finir → *Fini*

EX. Vouloir → *Vouler*

- Le verbe « être » n'existe pas, ni les classifications de genre et de nombre.

¹⁰ Maurice Delafosse, *Vocabulaire comparatif de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire*, Leroux, Paris, 1904

- La négation se caractérise par la seule présence du mot « pas », placé après le verbe. En outre, l'élément « ne » est complètement absent.

EX. Je ne veux pas quitter le pays → *Moi pas vouler quitter pays*

- La suppression de l'article est constante ; pourtant, on peut le trouver quelquefois en tant que préfixe permanent du nom.

EX. La maison → *Son cabane*

→ *Son la cabane*

- L'adverbe « là » est généralement employé comme un adjectif ou pronom démonstratif. Ce phénomène en vérité n'est pas typique du petit-nègre, parce qu'il a été emprunté des variétés créole des Antilles.

- Les prépositions simples « à » et « de » sont peu communes, du moment qu'elles sont substituées par la préposition « pour ».

EX. Je vais au village → *Je parti pour village*

- Le lexique se base essentiellement à la fois sur le registre populaire et sur les termes maritimes ; par conséquent, on assiste souvent à un changement sémantique des mots exploités, qui remplacent autres éléments du français standard :

EX. Regarder → *Mirer*

EX. Amarrer → *Attacher*

Comme souligné par ces exemples, la nature « artificielle » de ce pidgin est évidente. En effet, il n'est pas né d'une façon spontanée et mutuelle ; le petit-nègre est plutôt le résultat d'une imposition « d'en haut », fortement chargée de connotations raciales et de subordination du colonisé au colonisateur. Au lieu de favoriser la communication entre les soldats africains et la population française – aussi bien militaire que civile – le *pitinègue* a de facto empêché une véritable intégration. Non seulement il se révéla un langage inventé et dépourvu de toute forme discursive, mais il alimenta aussi le stéréotype du Noir-primitif, incapable de comprendre pleinement le français, « idiome raffiné et illogique¹¹».

11 Voir la note précédente

L'aspect le plus étonnant, pour reprendre le mot de la linguiste Laélia Véron, est que « on a voulu répandre l'idée que ces gens-là parlaient comme ça : on a quand même fait de fausses lettres de tirailleurs dans un français petit-nègre, à des fins idéologiques. Cela a été très relayé par la littérature coloniale, notamment par des personnes ayant servi dans les colonies, des blancs, qui mettaient en scène des personnages parlant un français petit-nègre¹²». Finalement, les états supérieurs de l'armée coloniale comprirent les désavantages et les limites de l'usage du petit-nègre et ils rédigèrent le *Règlement Provisoire du 7 juillet 1926 pour l'enseignement du français aux militaires indigènes* : ratifié en 1927, ce document officiel interdit à tout soldat de parler français tirailleur, en remarquant le poids inutile et la forme fortement erronée de certaines structures du pitinègue.

1.3.1.2. Le Français Populaire d'Abidjan

Par contre, si on se concentre sur le **Français Populaire d'Abidjan**, il faut reconnaître qu'il se présente comme le plus stable des pidgins francophones, à tel point qu'il est désormais devenu un véritable créole.

En effet, la Côte d'Ivoire offre des conditions idéales pour la naissance et le développement d'un moyen linguistique hybride, puisque des nombreux idiomes – soit autochtones soit liés à des processus de migration – sont couramment utilisés dans le pays et que aucune langue n'a su émerger en tant que dominante.

L'histoire du FPA – comme d'autres versions « populaires » et géolocalisées du français africain – a ses origines pendant la turbulente période des années 1980 / 1990 : le changement socio-politique de ces années-là, réalisé par le biais des véritables révolutions pacifiques ou obtenu après des violentes guerres civiles, a paradoxalement accéléré et accru l'usage et la présence de la langue française. Pourtant, cette langue se

12 Laélia Véron, Université de Le Mans, extrait cité en « *Le français petit-nègre, une construction de l'armée coloniale française*, article de Pierre Ropert paru sur France Culture, 2018 → <https://www.franceculture.fr/sciences-du-langage/le-francais-petit-negre-une-construction-de-larmee-coloniale>

basait sur des normes dont la qualité était de plus en plus faible. Cette baisse qualitative peut être justifiée par l'influence de trois facteurs principaux¹³:

- le rôle de la scolarisation – en particulier au primaire – a été fortement réduit et remis en cause par les nombreuses grèves à la fois des professeurs et des élèves, par l'augmentation des enfants non scolarisés, et par le chômage des diplômés provoqué par une grave conjoncture économique ;
- ce « changement d'importance » des instituts éducatifs et didactiques a vu par conséquence l'explosion du langage des médias, subdivisés entre presse et audiovisuels. La première, qui connut une prolifération extraordinaire à partir des années 1990, proposait un français qui ne s'éloignait pas des variétés endogènes locales ; par contre, les outils audios et vidéos se concentraient surtout sur une série de débats et déclarations politiques qui banalisaient et instrumentalisaient toute réalité orale quotidienne ;
- en dernier lieu, les années 1980 - 1990 ont été marquées par les nombreux conflits armés qui ont causé un exode massif d'Africains des campagnes et des zones bouleversés par les crimes de guerre vers les villes ou les grands villages. Comme conséquence, le français devint de facto la langue véhiculaire par excellence, même si sa forme était simple, sinon rudimentaire.

En effet, le résultat direct de ces facteurs fut la transformation de l'environnement urbain, et la rue a joué le rôle de centre d'élaboration et d'apprentissage des créoles français. Le cas d'Abidjan est probablement le plus frappant. Grâce à son âme cosmopolite, l'ex capitale de la Côte d'Ivoire est le modèle parfait de métropole africaine francophone ; en plus, son port toujours saturé de navires et sa conformation urbaine – mélange sans solutions de continuité entre le centre-ville moderne et les banlieues désorganisées – favorise l'intercommunication entre le français et la variété locale de dioula. Cette variété, aussi appelée dioula tagbousikkan, est une sorte de pidgin véhiculaire maîtrisé et utilisé pour les échanges commerciaux,

13 LAFAGE, Suzanne, 1998, *Le français des rues, une variété avancée du français abidjanais*, paru sur « Faits de langue : Les langues d'Afrique Subsaharienne », sous la direction de Suzy Platiel et Raphaël Kabore, Ophrys, Paris, tome n°11-12, chap. 1 – Dynamique des langues, pg. 137

diplomatiques et communicatifs entre les gens des zones sahéliennes du Nord et celles « forestières » du Sud.

Or, du point de vue strictement linguistique, le français populaire d'Abidjan est l'un des parlers franco-africains plus répandus et connus¹⁴ ; pourtant, il subit un changement continu et graduel, qui nécessite de nombreuses mises à jour des corpus recueillis. Ces modifications rapides concernent surtout le vocabulaire et les sons.

A l'origine, ce n'était qu'un argot utilisé par les jeunes des banlieues, à la fois signe de reconnaissance social et code fortement cryptique. Puis, pour des raisons démographiques, cet argot a su se répandre oralement et par le biais de l'écriture, jusqu'à toucher presque tous les milieux sociaux abidjanais.

Toutefois, il arrive souvent que la graphie soit obscure, dès qu'elle cherche à rendre les altérations et les variations phonétiques de la prononciation locale ; également, la partie orale peut sembler difficile à comprendre pour des non-Ivoiriens, de même qu'il devient presque impossible de remonter à la source étymologique d'un grand nombre d'emprunts. Ce dernier problème est dû à l'incroyable tendance à la néologie dérivationnelle et compositionnelle de ce pidgin créolisé.

En parlant du lexique, on peut vite souligner sa composition métisse, qui témoigne d'une ampleur extraordinaire des phénomènes d'emprunt et d'hybridation linguistique. En d'autres mots, on peut dire que toute langue – africaine ou européenne – présente dans cette ville peut s'ajouter et rentrer dans le niveau de français parlé localement. Parmi l'ensemble des influences, le **mandenkan** est la principale référence pour ces « vols » expressifs, même si la plupart des emprunts réalisés à partir de cette langue se montrent comme opaques et parfois non fidèles au mot de départ.

EX. Môguô → *Homme* (et pat extension Bra[s] Môguô → *Pote*)

EX. Y sabaly → *Calme-toi*

14BOUTIN, Béatrice-Akissi / TURCSAN, Gabor, 2009, *La prononciation du français en Afrique : La Côte d'Ivoire*, paru sur « Phonologie, variation et accents du français », sous la direction de Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, Hermès Science Lavoisier, pg. 133-156

EX. Wari → *Argent*

EX. Gawa → *Idiot*

Toutefois, on trouve aussi des traces d'autres idiomes africains, liés aux principales tribus autochtones ou émigrées qui habitent la métropole ivoirienne : c'est le cas du **baoulé**, qui « donne » au FPA des termes comme Tchêchê (« *A' parts égales* ») ou Nyã-Nyã (« *Sauce ragoût aux aubergines* ») ; du **kwa lagunaire** du Sud et de son interjection Oh Kièèè (« *Laisse tomber* ») ; des langues **kru**, qui prêtent des expressions quotidiennes comme Zôguô, qui signifie en même temps « *gendarme* » et « *poulet* ». Dernièrement, il y a quand même des traits qui témoignent de l'héritage linguistique colonial, c'est-à-dire des mots d'origine européenne qui ont été transférés dans le français populaire d'Abidjan par le biais d'une adaptation plus ou moins efficace. Parmi ceux-là on peut citer le terme Fauya (« *Magouille* »), fusion de l'adjectif **français** « faux » et du suffixe **mandenkan** « ya » ; le verbe invariable Moyen (« *Pouvoir* »), présent aussi dans le **français populaire ivoirien**, qui montre un changement sémantique par rapport au français standard ; l'emprunt de l'anglais Mide, qui signifie « *Intermédiaire* » ; le substantif Enjaillement (« *Plaisir* »), prononciation française de l'**anglais** « enjoyment ».

Pour ce qui concerne l'aspect morphosyntaxique¹⁵, le FPA contient en soi des simplifications et des réductions de la norme officielle, qui peuvent compliquer la compréhension globale pour un non-Ivoirien. Voici une brève liste des principaux phénomènes appartenant à ce groupe :

- Effacement presque total des marques de genre

EX. Tout son sœur → *Ses sœurs* (l'adverbe *tout* ici indique la valeur plurale du substantif et de l'adjectif possessif)

- Usage ambigu et fortement minimisé des articles et des déterminants

A) Effacement ou amalgame à la base lexématique, pour exprimer une valeur générique

15 HATTIGER, Jean-Louis, 1991, *Simplification, complexification et français populaire d'Abidjan*, paru sur « Linx », sous la direction de Françoise Gadet, n°25 – Ces langues que l'on dit simple, pg. 93 - 106

EX. Pour payer paquet cigarettes → *Pour acheter un paquet de cigarettes* (effacement de l'article et de la préposition simple)

EX. Y en a pas de leau → *Il n'y a pas de l'eau* (amalgame de l'article indéfini)

B) Utilisation du seul article indéfini invariable un, souvent amalgamé au mot suivant et présent dans la forme 'n

EX. Boisson donner un vieux → *Une boisson à donner à des vieux / aux vieux (du village)*

EX. Ya beaucoup nhommes Abidjan ici → *Il y a beaucoup d'hommes d'Abidjan ici* (amalgame de l'élément déterminant *un* au nom suivant auquel il se réfère)

C) Exploitation de la forme -la postposée au substantif, recouvrant une fonction définie et spécifique

EX. Homme-la i vient → *Cet homme(-là) vient*

Toutefois, il est possible aussi de trouver le déterminant -la antéposée au référent substantivé

EX. Lacase motonton → *La maison de mon oncle*

- Omission d'un certain nombre de prépositions

EX. J'ai jamais été école → *Je ne suis jamais allé à l'école* (c'est-à-dire je n'ai jamais fréquenté l'école)

- Abréviation ou invariabilité des formes verbales, surtout de celles empruntées des langues étrangères

EX. Bri → forme abrégée de *Brigander* → *Arracher violemment* (en français standard)

EX. Gué → forme abrégée de *Guérir* → *Partager* (en français standard)

EX. On venu la maison → forme invariable de *Venir*, utilisée pour exprimer le passé → *Nous sommes allés à la maison*

- Indication des personnes par la seule présence du pronom sujet, qui peut suivre les formes habituelles du français de France ainsi comme se réduire à la forme invariable i, déjà trouvé dans un des exemples précédents

EX. Tous les hommes i vient → *Tous les hommes viennent*

Après avoir analysé une partie des caractéristiques essentielles du vocabulaire et de la morphosyntaxe du français populaire d'Abidjan, on introduira dans ce dernier paragraphe des considérations phonétiques qu'on reverra dans le deuxième chapitre et qui sont partagées à la fois par le FPA et, plus en général, par le français populaire de toute la Côte d'Ivoire.

En parlant du vocogramme ivoirien et abidjanais, il faut remarquer qu'il se compose de seize voyelles – dix voyelles orales, six voyelles nasales : par contre, le français standard en compte quinze, dont onze orales et quatre nasales.

Plus spécifiquement, dans le français des rues abidjanaises le schwa /ə/ est presque absent, remplacé par la voyelle mi-fermée /e/. En plus, y on trouve deux voyelles nasales mi-ouvertes supplémentaires, /ũ/ et /ĩ/, qui font partie des sons vocaliques de plusieurs langues de la Côte d'Ivoire.

EX. Je → [ze] et non pas [ʒə]

EX. Gingembre → [ʒĩm 'zãb(ɛ)] et non pas [ʒẽ 'zãbɛ]

EX. Ombrie → [ũ 'bri] et non pas [õ 'bɛri]

En parlant encore des voyelles de cette variété du français, il faut analyser deux phénomènes spécifiques : d'abord il y a une systématique « méconnaissance » et inversion entre certains phonèmes vocaliques du français standard, surtout si on observe le doublet /i/ et /y/ : en effet, le premier son tend à substituer presque partout le deuxième.

EX. Musique → [mi'sik] et non pas [my'zik]

EX. Voiture → [wa'ti(r)] et non pas [vwa'tyɛ]

Puis, l'adjonction de voyelles en fonction épenthétique (et sans valeur étymologique), afin de simplifier des séquences phonétiques jugées trop complexes, se vérifie également d'une façon constante.

EX. Taxi → [taki'si] au lieu de [ta'ksi]

En dernier lieu, le groupe consonantique ivoirien se compose de 22 phonèmes - 4 en plus par rapport à ceux du français hexagonal – dont deux labio-vélaires « empruntés » aux idiomes locaux (/gb/ et /kp/) ainsi comme le pré-nasalisé /ŋg/.

Une réalisation particulière, autour de laquelle on a décidé de s'arrêter, touche les consonnes liquides du français abidjanais.

Dans le cas du contoïde /l/, on remarque un affaiblissement tendanciel du son, mis en place à travers l'usage de l'allophone latéral vélaire /L/. Toutefois, cela n'est pas la seule possibilité : en fait, il est fréquent que la consonne liquide tombe, en augmentant la durée de la voyelle qui la précède.

EX. République [*ʁepy'blik*] → [*repi'bLik*], avec passage d'une latérale alvéolaire à une latérale vélaire
→ [*repi:'bik*], avec chute de la latérale et allongement de la voyelle précédente

Par contre, dans le cas du contoïde /R/, on assiste à une vaste gamme de solutions, qui semblent être influencées aussi par l'âge :

- les vieux abidjanais tendent à prononcer ce phonème d'une façon plus « dure » et renforcée, et ils l'articulent comme une consonne alvéolaire. Ce choix peut être justifié comme une attitude phonétique plus « conservatrice », témoignage de la période et de l'enseignement colonial.

EX. Rat → [*ra*], avec consonne vibrante alvéolaire

- les jeunes, scolarisés pendant la période post-coloniale, présentent un plus grand nombre de réalisations, situées dans les zones uvulaire, pharyngale et glottale. Ces versions de R se caractérisent par une articulation moins forte et plus affaiblie, sans aucune véritable friction.

EX. Rat → [*ħa*], avec consonne pharyngale sourde

EX. Rat → [*ʀa*], avec consonne vibrante uvulaire

1.3.2. Le « wolofrançais » : le français au Sénégal

Une liaison particulièrement intense enlace la langue française au Sénégal : en effet, comme on a vu précédemment, la première colonie française d'Afrique – Saint-Louis – fut fondée sur une île de l'estuaire du fleuve Sénégal.. Et c'est également ici que, en mars 1817, fut ouverte la première école française détachée du contrôle des congrégations religieuses, qui jusqu'à cette époque-là étaient le véritable porte-bannière de l'éducation coloniale. Jean Dard, fondateur de cet institut et écrivain de nombreux manuels sur le wolof et le bambara, proposa un modèle pédagogique innovateur. D'un côté il adopta le concept britannique d'une « école mutuelle » et donc l'utilisation des meilleurs élèves comme maîtres supplémentaires pour les copains plus « faibles », afin de couvrir la manque d'enseignants. De l'autre, il tint compte des langues maternelles des étudiants, en promouvant un enseignement bilingue : l'apprentissage des habilités de lecture et d'écriture était d'abord destiné au wolof ou bambara, et puis étendu à la langue française à travers un processus de constante comparaison.

Pourtant cette expérience finit très rapidement : en effet, à cause de l'ingérence de l'Église, Dard fut poussé à rapatrier, et ses successeurs optèrent pour un laissez-faire didactique et une appropriation des méthodes d'enseignement mnémorique des écoles coraniques (répéter en chœur, copier des phrases courtes en français, traduire d'une façon essentielle ces phrases en wolof). L'école de Dard, malgré ses efforts innovateurs et son bref retour au Sénégal – du 1832 jusqu'à sa mort en 1833 – fut fortement empêché par deux facteurs critiques : la problématique de la traduction du point de vue méthodologique ; le recours systématique aux wolof et au bambara comme instruments éducatifs et véhiculaires.

De véritables changements structuraux de l'instruction en Afrique de l'Ouest arrivèrent à partir de la seconde moitié du XIXème siècle. Après la promulgation du Décret de Plombières en 1857, fut institué le premier bataillon des francs tirailleurs sénégalais, dont la langue véhiculaire devint le français au détriment du bambara. Ce groupe militaire fut la raison principale d'une première « lourde » francisation du Sénégal, du moment que les autorités coloniales décidèrent d'imposer un cours de

français à tous les soldats et d'éduquer forcément leurs enfants. En outre, elles réservèrent des emplois spécifiques aux Africains qui savaient comprendre, parler et lire le français. A cause des gargantuesques conséquences de ces lois, l'éducation acquit un rôle exclusivement utilitaire et il adopta des positions francocentriques ; garantir une instruction étendue signifiait franciser et préparer des intermédiaires « alliés » et porter la « civilisation ».

Puis, après la Conférence de Berlin pour la division coloniale de l'Afrique 1884 et après la fondation de l'Afrique Occidentale Française en 1895, le gouvernement français réalisa un service unique et centralisé pour l'enseignement laïque dans ces colonies, effaçant presque totalement les institut d'éducation catholique.

En plus, une école normale pour instituteurs fut ouverte à Saint-Louis, dans le quartier de Sor, et l'instruction en AOF devint partout gratuite – mais encore facultative.

Enfin, la proclamation de l'indépendance du Sénégal et l'élection de Léopold Sédar Senghor ont été le départ d'un nouveau débat autour le statut des langues officielles et nationales. A ce moment-là, la politique linguistique entreprise fut celle de reconnaître le français comme la seule langue officielle et de considérer comme idiomes nationaux seulement certains langues. Le choix se limita à peu de langues, dont le wolof fut considéré être la principale : en effet les villes plus peuplées (Dakar, Saint-Louis, Thiès) et toute la partie centre-septentrionale du pays l'utilisent encore aujourd'hui comme principal instrument communicatif et véhiculaire. Pourtant, au même temps il est impossible de nier l'importance d'autres parlers sénégalais comme ceux des peuls dans le Nord-Est ou des bambara à la frontière avec le Mali.

Or, après avoir terminé cette digression autour de l'histoire de l'éducation linguistique en Afrique de l'Ouest¹⁶, nous pouvons essayer d'analyser la situation actuelle de langue française au Sénégal en répondant aux questions suivantes : quelle est la situation dans laquelle le français vit et survit maintenant dans ce pays ? Et avec quelle forme et structure il est utilisé ici ?

16 CALVET, Louis-Jean, 2010, *Histoire du français en Afrique – Une langue en copropriété ?*, Éditions Écriture, Paris

Sur la base de ce que nous avons pu voir – et écouter – pendant notre voyage en Afrique occidentale, nous devons admettre que, bien qu’il soit reconnu comme langue officielle, le français n’appartient pas au « bagage culturel » de tous les Sénégalais. En fait, dans l’arrière-pays ainsi que dans les grandes banlieues de Dakar et Saint-Louis la langue maternelle de la plupart des habitants est le wolof ; la langue héritage de la période coloniale reste souvent quelque chose de « étranger » et difficile à maîtriser correctement. Par conséquent, il devient souvent un facteur de discrimination entre les gens de la ville et ceux de la campagne, entre ceux qui ont un niveau d’instruction plus que suffisant et ceux qui font partie du milieu peu ou non scolarisé. Bien sur, pour un touriste qui parle en français voyager presque partout au Sénégal ne donnera pas de véritables problèmes inter-communicatifs : toutefois, au fur et à mesure qu’il s’éloigne des villes et des villages principaux (surtout s’il se trouve dans la région méridionale de la Casamance) le pourcentage des africains francophones va se réduire progressivement. Bien évidemment l’ampleur du tourisme permet une augmentation de l’usage du français : et c’est pour cela que chez les marchands, les hôtels et les boîtes de nuit il est presque impossible de trouver quelqu’un incapable de le parler ou du moins de bien le comprendre. Une situation plus compliquée, par contre, est évidente dans beaucoup de structures et services publics : dans les hôpitaux et dans les commissariats de police, par exemple, nous avons pu voir que le français – écrit et parlé – est appris et exploité d’une façon élémentaire et « expéditive ». En plus, il reflète parfaitement la complexité sociale et le dynamisme culturel sénégalais, du moment qu’il englobe en soi des sons et des mots issus du wolof et d’autres principales langues locales. Le résultat est une sorte de « pastiche » linguistique, un jargon qui combine l’élément exogène aux éléments endogènes à la base de la culture sénégalaise.

Du point de vue lexical, le français parlé au Sénégal présente à la fois des éléments qu’il partage avec d’autres variétés franco-africaines et des traits typiques du pays, dus à l’influence des langues autochtones.

Pour ce qui concerne les éléments communs, il faut remarquer l’extraordinaire évolution du vocabulaire, qui change sans cesse et qui produit des phénomènes spécifiques. Parmi eux, nous verrons dans les lignes suivantes trois cas spécifiques :

- abréviations (surtout nominales) qui ressemblent à de l'argot

EX. Hippo → *Hippopotame* // EX. Phaco → *Phacochère*

- changement sémantique d'un terme ou d'une expression

EX. Haute saison (Sénégal) → *Basse saison* (France ; en fait, décembre, janvier et février sont les mois où il y a le plus grand afflux de touristes)

EX. Basse saison (Sénégal) → *Haute saison* (France ; en effet, voyager au Sénégal pendant l'été est déconseillé pour des raisons climatiques)

- création de mots ou groupes de mots « politiquement corrects », utilisés surtout pour se référer à des aspects de la période coloniale

EX. Outre-mer (Sénégal) → *Colonie* (France)

Par contre, si nous nous arrêtons sur les traits les plus typiques du français sénégalais nous pouvons noter immédiatement le poids et la quantité des néologismes, dont l'étymologie ou l'origine sont souvent ambiguës ; pourtant, ces créations uniquement africaines ne sont pas acceptées ni intégrées par le français de France.

EX. Dibiterie = *petit marché où on peut acheter de la viande grillée*

EX. Essencerie = *station de service*

Puis, cette variété diatopique se compose aussi de nombreux emprunts aux langues qui existaient déjà au Sénégal avant l'arrivée des européens. Parmi elles, comme déjà révélé par le terme wolofrançais, l'idiome des tribes wolofs occupe une place de choix ; toutefois, nous pouvons retracer aussi des mots empruntés du peul, surtout dans le français du nord.

EX. Tata / Bougnol / Cram-Cram = *Mots du wolof*

EX. Bowal / Niébé = *Mots du peul/poular*

Maintenant, nous allons prendre en considération les aspects phonétiques du français du Sénégal¹⁷ ; un certain nombre d'entre eux peut être retrouvé aussi dans le français populaire d'Abidjan ainsi que dans d'autres français de l'Afrique subsaharienne comme ceux du Mali et de la Mauritanie. D'autres, toutefois, semblent être plus «

17 DIALO, Amadou, 2010, *Incidences orales et écrites du contact wolof/français au Sénégal*, par sur « Îles d'Imesli », Université Mouhoud Mammeri, Tizi-Ouzou, vol. n°2, pg. 87 - 112

exclusifs » et limités presque exclusivement aux zones du Sénégal habitées par les descendants des groupes wolofs et poular.

Tout d'abord, il faut se concentrer sur le système vocalique du wolofrançais, capable à la fois d'ajouter des traits spécifiques et de maintenir stablement le vocogramme base du français standard. Plus précisément, les voyelles orales du français sénégalais sont les mêmes que la variété hexagonale, sauf pour la réalisation de [y] qui peut soit être prononcée d'une façon moins arrondie, soit être substituée par la voyelle non-arrondie [i]. Cette dernière option est partagée, comme nous l'avons vu avant, avec le français des rues abidjanaises.

EX. Ordure → [ɔr'di(r)] et non pas [ɔʁ'dyʁ]

EX. Tuer → ['tiɛ] et non pas ['tyɛ]

En outre, les sons vocaliques [i], [u] et [y] possèdent en wolofrançais une intensité et une longueur majeures : en d'autres mots, elles sont réalisées d'une façon plus tendue.

EX. Fusil → ['fɥ:zi] (les points /:/ dans la transcription phonétique indiquent l'augmentation de durée du son vocalique /y/)

EX. Ivoire → ['i:vwar]

EX. Boulanger → [bu:lã'nʒɛ]

La dernière transcription en alphabet phonétique international nous permet d'introduire une autre particularité du vocogramme ici analysé : la production « accentuée » des voyelles nasales, c'est-à-dire le dédoublement du trait de nasalisation par le biais de l'adjonction d'une consonne nasale suivante la voyelle nasalisée. Pourtant, dans certaines occurrences il est aussi possible de voir une chute du trait nasalisé, avec la présence d'une simple consonne nasale.

EX. Langue → ['lãŋg] et non pas ['lãg] (dédoublement du son nasal avec décomposition entre voyelle nasale /ã/ et consonne nasale /ŋ/)

EX. Bonbon → [bɔm'bo] et non pas [bɔ̃'bɔ̃] (ajout de la consonne nasale /m/ et disparition du trait nasalisé du son vocalique /ɔ̃/)

EX. Quand même → [kãm:ɛm] et non pas [kã̃'mɛm] (dédoublement de la nasalisation et redoublement de la consonne nasale /m/ après la voyelle nasale /ã/)

→ [kam:em] et non pas [kã 'mem] (disparition de la voyelle nasalisée /ã/ et redoublement de la consonne nasale /m/)

Enfin, pour terminer le discours autour des voyelles du wolofrançais, il faut souligner qu'ici, à différence de ce qui arrive dans le français populaire d'Abidjan, le schwa est souvent prononcé en fin de mot, même si le mot ne se termine pas sur un schwa. Il s'agit probablement d'un ajout qui est très similaire au phénomène présent dans le Sud de la France et qui sert à faciliter la prononciation de certaines séquences sonores.

EX. Bombe → ['bõmbə] et non pas ['bõb]

EX. Cinquante → [sẽŋ'kãntə] et non pas [sẽ'kãt]

Pour ce qui concerne le système consonantique du français sénégalais, par contre, il y a nombreuses différences avec la réalisation en français « standard » de France, dues encore une fois aux influences des langues qui partagent avec lui l'espace linguistique subsaharien. Tout d'abord, nous avons noté une tendance habituelle au doublement de certaines consonnes, qui deviennent par conséquent des sons géminés.

EX. Colloque → [kɔl:'ɔk] et non pas [kɔ'lɔk]

EX. Coopérative → [kɔp:era'ti:v(ə)] et non pas [kɔ:peka'tiv]

Puis, en opposition à l'adjonction du schwa /ə/ en fin de mot pour faciliter certaines réalisations consonantiques, il arrive aussi une chute occasionnelle des consonnes occlusives non sonorisées en position finale : bien que le résultat soit complètement différent, la raison qui demeure à la base de ce phénomène est presque la même du cas précédent.

EX. Peuple → ['pœp] et non pas ['pœpl]

EX. Concept → [kɔn'sep] et non pas [kɔ'sept]

Toujours en parlant de phénomènes en position finale de mot (mais aussi en fin de syllabe), nous devons au moins mentionner le manque de pertinence de presque toutes les consonnes occlusives, à condition qu'elles soient des contoïdes simples.

EX. Pirogue → [pi'rɔg] et [pi'rɔk]

EX. Camarade → [kama'rad] et [kama'rat]

EX. Docteur → [dɔk'tɛ:r] et [dɔg'tɛ:r] (au lieu de [dɔk'tɛɛ])

A partir de ce cas de changement de sonorité consonantique, nous allons terminer cette analyse phonétique de la variété sénégalaise du français avec quelques exemples de modifications consonantiques qui éloignent cette forme de langue du français de l'Hexagone. Tous les cas suivants, en outre, peuvent arriver dans tout niveau d'interaction communicative et donc ils ne peuvent plus être considérés comme une simple déformation linguistique due à un manque de scolarisation ou à l'influence d'une langue africaine spécifique.

Premièrement, par exemple, on trouve le passage de la consonne fricative labio-dentale voisée [v] à la consonne spirante labio-vélaire voisée [w]. Dans certaines occurrences, on peut même considérer le phonème [w] comme plus près d'une semi-consonne ; en plus, si le son [w] est normalement précédé par un [v], cette dernière consonne tombera, en renforçant le son du phonème labio-vélaire.

EX. Voiture → [wa'ti:r] et non pas [vwa'tyɛ]

EX. Vert → ['wɛr] et non pas ['vɛɛ]

Puis, nous avons pu écouter chez les francophones sénégalais une fréquente désonorisation de la consonne fricative alvéolaire voisée [z], qui devient son correspondant sourd [s]. Ce phénomène se vérifie probablement à cause de l'usage plus fréquent de la version sourde de cette paire de contours fricatifs alvéolaires, ainsi qu'à cause d'une sorte de « confusion » autour du choix phonétique. En effet, même si les langues locales contiennent le phonème [z] et les locuteurs sénégalais n'ont pas de problèmes à l'articuler, nous constatons une « préférence » implicite réservée au son consonantique non voisée.

EX. Zone = [sɔn] et non pas [zɔn]

Dernièrement, la réalisation du [s] au lieu d'un son similaire arrive aussi dans le cas où il y a une consonne fricative palato-alvéolaire sourde [ʃ] ; le changement est - même ici – dû à l'absence d'un phonème similaire en wolof. Il sera donc substitué avec un son qui partage le même mode d'articulation (fricatif) et la même phonation (sourde) mais qui est produit dans un lieu d'articulation plus avancé, c'est-à-dire alvéolaire.

EX. Chocolat = [sɔkɔ'la:] et non pas [ʃɔkɔ'la]

EX. Chérie = [se'ri] et non pas [ʃe'ki]

Pour conclure notre discours linguistique sur le wolofrançais, nous allons brièvement introduire des considérations liées à la prosodie de cette langue. En fait, l'intonation des phrases dans le français parlé au Sénégal tend à suivre le modèle hexagonal ; toutefois, les phrases interrogatives directes sans mot interrogatif sont prononcées avec une intonation descendante.

EX. Ils sont là ? → [ils:ɔnla ʘ] (Sénégal, intonation descendante)

→ [ilsɔla ʘ] (France, intonation ascendante)

EX. Elle ne vient pas ? → [ɛlnɛvjɛpa ʘ] (Sénégal, intonation descendante)

→ [ɛlnɛvjɛpa ʘ] (France, intonation ascendante)

Toutefois, ce sont les accents internes à la phrase et aux mots qui s'éloignent de la norme : plus précisément, en wolofrançais l'accent est placé parfois au début des mots, tandis qu'en français standard il doit s'installer à la fin des groupes de souffle.

EX. Je vais acheter du pain au marché → ['zə 've '(z)afɛte 'di: 'pɛ̃ 'o mar'ʃe]
(Sénégal)

→ [ʒə ve (z)afə'te 'dy 'pɛ̃ o mar'ʃe]
(France)

2. Le français d’Afrique : réalisations phonétiques spécifiques du français en l’Afrique Occidentale

2.1. Instructions préliminaires sur la méthodologie d’analyse et sur le corpus des données recueillies

Le but de ce chapitre, ainsi que du prochain, est de retracer et d’observer les particularités phonétiques et prosodiques du français appris et parlé par des immigrés ou des enfants d’immigrés de l’Afrique de l’Ouest. Cette « déclaration » pragmatique, bien qu’elle puisse être claire et simple, cache nombreux processus et décisions qui changent, structurent et déstructurent la ou les lignes-guides appliquées pendant notre étude de terrain. En conséquence, dans ce petit préambule nous vous proposerons une explication directe de la méthodologie utilisée à la base des recherches effectuées et de la typologie de données recueillies.

Tout d’abord, nous allons distinguer entre étude qualitative et étude quantitative. En effet, les procédés dont nous nous servirons ne relèvent pas du recueil d’échantillons numériques et mesurables à des fins statistiques ; nous nous intéresserons plutôt à des collectes d’éléments et de données verbales limitées à quelques locuteurs, dans une perspective d’étude de cas qualitative. Les enquêtes réalisées, ainsi que les informations obtenues pendant notre voyage en Afrique Occidentale francophone, ont suivi une approche « exploratrice » où l’interprétation a fortement tenu compte des aspects sociaux, anthropologiques et aussi personnels de chaque participant. Il est donc nécessaire de se plonger dans la situation analysée, plutôt que l’observer d’un point de vue exclusivement empirique.

En effet, chaque membre de l’échantillon étudié possède en soi des traits spécifiques qui ne peuvent pas être réduits à des chiffres, comme par exemple :

- le lieu d’origine et les lieux où ils ont vécu, qui peuvent influencer presque tous les traits linguistiques du français ainsi que sa prononciation

- le niveau de scolarisation obtenu, qui peut être étendu par des intérêt personnels, ou des études en tant qu'autodidacte, ou par des membres du noyau familial
- le niveau social - ainsi que le niveau d'instruction -, qui peut varier selon l'histoire personnelle des participants
- les conditions de vie qui font que chez les enfants d'immigrés, la compétence grammaticale et phonétique peut être probablement par les caractéristiques linguistiques de l'idiome parlé dans le pays où leurs parents se sont transférés. Cette influence peut intéresser non seulement des façons de parler « nationales », mais aussi des variétés régionales et provinciales ainsi que des réalisations spécifiques de leurs villes et de leurs quartiers.

Or, le lecteur attentif pourrait se plaindre du nombre exigu des informations collectées et des personnes interrogées, qui ne permettent pas d'avoir une vision plus étendue ; par conséquent, il pourrait affirmer la non-objectivité des analyses, à cause de la faible quantité de données.

Mais comme nous l'avons dit, nous n'avons pas choisi comme paramètre essentiel la signification statistique et nous avons plutôt concentré nos efforts sur un travail linguistique pointilleux à partir de cas individuels bien circonscrits. Une recherche à grande échelle, bien qu'elle puisse donner des informations qui concernent des peuples ou des régions entières, risque de perdre en authenticité et en nuances. Pour nous, chaque participant n'a jamais été un banal ensemble de paramètres; c'est son histoire et ses particularités linguistiques – et surtout phonétiques – qui permettront de proposer des observations limitées mais approfondies et de formuler des hypothèses interprétatives.

Avant de commencer effectivement avec la présentation concrète des données recueillies, nous voulons expliquer comment le corpus a été constitué, quels ont été les protocoles suivis et qui sont les informateurs.

Premièrement, le corpus collecté pendant les mois passés se compose d'une série d'enregistrements et de transcriptions orthographiques et phonétiques à partir desquelles nous sélectionnerons les éléments les plus utiles et pertinents à notre recherche.

Deuxièmement, le protocole appliqué pendant la réalisation de notre projet est le protocole adopté par le (I)PFC, le projet de (Inter)Phonologie du Français Contemporain. Le groupe de recherche qui gère ce projet s'intéresse principalement à la phonologie du français parlé aujourd'hui dans l'espace francophone ainsi que partout dans le monde. En outre, il essaye en même temps de fournir des matériaux et des contenus à des secteurs cibles comme l'inter-phonologie et la phonologie de corpus, qui souvent ne disposent pas d'un nombre suffisant de recherches et de données.

Or, pour ce chapitre consacré à l'étude du français parlé par des immigrants africains nous avons choisi d'utiliser pendant nos enquêtes sur le terrain un des textes qui font partie du protocole du projet, afin de permettre une comparaison meilleure entre les résultats de ces enquêtes et les informations déjà recueillies dans d'autres pays francophones. En plus, nous avons décidé aussi d'effectuer et d'analyser des conversations libres avec certains participants ; cette activité « supplémentaire » nous a permis de vérifier effectivement la fiabilité de certaines réalisations phonétiques dans des cas « critiques » que nous aurons vous signaler.

Troisièmement, le groupe d'immigrés – ou d'enfants d'immigrés – pris en considération se compose de sept personnes : quatre d'entre eux ont soutenu entièrement l'épreuve de lecture de la liste, tandis que nous avons proposé aux autres la lecture d'une partie réduite de cette énumération de mots , en l'intégrant avec des dialogues à sujet plus ou moins libre.

Malgré son exigüité, notre échantillon d'analyse regroupe en soi des personnes à la fois similaires et différentes, dont nous allons vous donner des indications générales :

- leur âge est compris entre dix-huit et cinquante/soixante ans
- le pourcentage des participants masculins est presque équivalent au pourcentage des participants féminins
- leurs pays d'origine, sont situés en Afrique Occidentale : plus précisément, il s'agit du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal

- ils ont des histoires personnelles dont nous devons tenir compte afin de mieux comprendre leur niveau et leur rapport individuel avec l'usage du français. En effet, parmi eux il y en a un qui est arrivé tout seul en Italie pour travailler ou pour rejoindre une partie de sa famille ; puis, un autre qui avait déjà terminé ses études avant d'émigrer ; enfin, il y en a d'autres qui étaient des enfants quand ils sont arrivés en Italie mais qui ont appris le français grâce à leurs parents ou grands-parents

- leur langue maternelle influence ou peut influencer la prononciation du français et de l'italien parlé par eux, surtout si elle fait partie d'une famille linguistique africaine « autochtone » comme par exemple l'ensemble afro-asiatique ou le phylum nigéro-congolais.

2.2. Lecture : Liste de mots – analyse et commentaire des spécificités phonétiques

La tâche que nous avons soumise aux participants est une liste de cent mots à lire à haute voix soit dans sa totalité soit entrée par entrée. En plus, cette énumération de substantifs, adjectifs, verbes et adverbes présente des paires minimales qui se basent sur des oppositions de sons soit vocaliques soit consonantiques, ainsi que des mots répétés qui contiennent des phonèmes sensibles à la variation diatopique de la langue. En d'autres termes, toutes les entrées de la liste sont conçues pour mieux observer et s'arrêter sur les réalisations phonétiques qui sont les plus caractéristiques et les plus éloignées du français hexagonal standard.

Pour faciliter toute comparaison et piste de réflexion, les données exposées dans ce chapitre seront introduites selon des paramètres diatopiques : en commençant par les matériaux audio relatifs à deux Burkinabés, nous nous concentrerons ensuite sur d'autres enregistrements qui concernent la prononciation d'adultes Sénégalais et Ivoiriens. Pourtant, du fait qu'il s'agit d'un regroupement de mots sans contextualisation, nous n'appliquerons aucune transcription orthographique dans ce

sous-chapitre. En plus, nous retenons qu'il est préférable, pour une compréhension meilleure et « frontale », de vous mettre directement à disposition la liste entière des termes étudiés, contenus dans la grille suivante¹⁸.

| | | |
|--------------------|------------------|--------------------|
| 1. Roc | 2. Rat | 3. Jeune |
| 4. Mal | 5. Ras | 6. Fou à lier |
| 7. Des jeunets | 8. Intact | 9. Nous prendrions |
| 10. Fêtard | 11. Nièce | 12. Pâte |
| 13. Piquet | 14. Épée | 15. Compagnie |
| 16. Fête | 17. Islamique | 18. Agneau |
| 19. Pêcheur | 20. Médecin | 21. Paume |
| 22. Infect | 23. Dégeler | 24. Bêtement |
| 25. Épier | 26. Millionnaire | 27. Brun |
| 28. Scier | 29. Fêter | 30. Mouette |
| 31. Déjeuner | 32. Ex-femme | 33. Liège |
| 34. Baignoire | 35. Pêcheur | 36. Socialisme |
| 37. Relier | 38. Aspect | 39. Niais |
| 40. Épais | 41. Des genêts | 42. Blond |
| 43. Creux | 44. Reliure | 45. Piqué |
| 46. Malle | 47. Gnôle | 48. Bouleverser |
| 49. Million | 50. Explosion | 51. Influence |
| 52. Mâle | 53. Ex-mari | 54. Pomme |
| 55. Étrier | 56. Chemise | 57. Brin |
| 58. Lierre | 59. Blanc | 60. Petit |
| 61. Jeûne | 62. Rhinocéros | 63. Miette |
| 64. Slip | 65. Compagne | 66. Peuple |
| 67. Rauque | 68. Cinquième | 69. Nier |
| 70. Extraordinaire | 71. Meurtre | 72. Vous prendriez |
| 73. Botté | 74. Patte | 75. Étriller |
| 76. Faites | 77. Feutre | 78. Quatrième |
| 79. Muette | 80. Piquais | 81. Trouer |

18 La grille suivante a été repérée à l'intérieur du corpus en ligne des données enregistrées et téléchargées par le projet (I)PFC, consultable au site suivant <https://www.projet-pfc.net>

| | | |
|------------|------------|-------------|
| 82. Piquer | 83. Creuse | 84. Beauté |
| 85. Patte | 86. Pâte | 87. Épais |
| 88. Épée | 89. Jeune | 90. Jeûne |
| 91. Beauté | 92. Botté | 93. Brun |
| 94. Brin | 95. Téléx | 96. Libido |
| 97. Tango | 98. Motel | 99. Spécial |
| | 100. Papa | |

2.2.1. La prononciation burkinabé

Le premier binôme d’informateurs dont nous allons analyser la prononciation se compose de deux étudiants burkinabés que nous avons connus pendant notre parcours d’études universitaires à Venise.

Le premier, O.B., est né dans les alentours de Ouagadougou, capitale du Burkina, il y a 26 ans : puis, après quelques années vécues dans son pays natal et en Côte d’Ivoire, il a rejoint ses parents dans le Frioul – région du Nord-Est italien. Il a aussi travaillé et poursuivi ses études en France (Marseille) pendant douze mois. La seconde, L.A.M.O., âgée de 23 ans, est née par contre dans le centre ville de Ouagadougou et s’est transférée avec sa famille à Bergame, où elle réside depuis son plus jeune âge.

Bien que leurs vies ne partagent qu’un nombre limité de similitudes, du point de vue de la prononciation nous avons pu trouver des points en commun qui seront exposés l’un après les autres, selon les différents phonèmes et/ou les modes d’articulation analysées.

2.2.1.1. La réalisation phonétique de la consonne graphique r

Tout d’abord, nous allons nous arrêter sur la réalisation de la **consonne r**, véritable point de rupture avec la prononciation standard. L’hypothèse initiale, basée sur les données des francophones d’autres pays d’Afrique de l’Ouest plus au moins limitrophes, signalait un sensible avancement de son lieu d’articulation. Notre proposition, déjà à partir des premières écoutes, suit et confirme l’hypothèse générale, en suggérant comme cause de cet éloignement du français hexagonal l’absence, dans

beaucoup de langues africaines subsahariennes, d'un son effectivement correspondant au phonème utilisé en français standard. En plus, si nous considérons que les deux informateurs à l'enquête ont prononcé le *r* d'une manière assez proche de la réalisation italienne, nous pourrions proposer une suggestion qui va revenir plusieurs fois dans ce chapitre : l'exposition quotidienne à une consonne alvéolaire, au lieu de son correspondant uvulaire, a peut-être renforcé l'aspect « non fricatif » de ce contoïde.

Nos affirmations se réalisent parfaitement dans certains mots qui commencent par *r* et dont nous allons vous fournir des exemples pratiques avec des transcriptions phonétiques¹⁹ :

Tableau n°1 : réalisation de la consonne r en position initiale

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien | It. Standard (phonétique) |
|-----------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 1. ROC | 'ʁɔk | 'rɔk | 'rɔk: | Roccia | 'rɔt:ʃa |
| 2. RAT | 'ʁa | 'ra | 'ra | Ratto | 'rat:o |
| 5. RAS | 'ʁɑ | 'rɑ | 'ra | Raso | 'razo |
| 44. RELIER | ʁə'lje | re'lje | re'lje | Rilegare, Ricollegare | rile'gare |
| 62. RHINOCÉ ROS | ʁinɔse'ʁɔs | rinɔse'ʁɔ(n) | rinɔse'rɔs: | Rinoceronte | rinɔtʃe'rɔnte |

Or, comme nous pouvons voir, la variation de son par rapport à la prononciation standard est normalement évidente. Pourtant, cette modification ne touche pas seulement la consonne *r*, mais elle semble influencer aussi certaines voyelles qui suivent le contoïde analysé, comme par exemple les voyelles orales [a] et [ɑ]. En plus, pour ce qui concerne la réalisation du mot « rhinocéros », le premier participant a prononcé plusieurs fois la consonne nasale /n/ au lieu de la consonne sibilante [s] : cette faute est

¹⁹ Pour faciliter toute comparaison, nous allons transcrire phonétiquement les mots prononcés par les participants, ainsi que donner la réalisation en français standard. En outre, où il est possible d'envisager des influences de la langue italienne, nous allons y insérer, cas par cas, le mot correspondant en italien suivi par sa transcription phonétique.

évidemment liée à l'influence de l'italien, qui possède un terme presque identique pour se référer au même référent sémantique.

Or, nous avons vu que, en position initiale, la consonne uvulaire voisée [ʁ] semble devenir toujours l'alvéolaire [r] ; nous nous arrêtons sur le comportement et la forme que ce son consonantique adopte s'il se trouve à l'intérieur des mots et après une consonne plus « forte » comme [p], [b] ou [k]. En effet, le premier participant avait prononcé le [ʁ] intervocalique de « rhinocéros » d'une façon presque égale à l'usage hexagonal ; la seconde, par contre, l'avait transformé dans son correspondant alvéolaire, en hésitant avant de prononcer le mot. Par le biais du tableau suivant, nous pourrions vérifier s'il s'agissait d'une faute de lecture plutôt que d'un trait spécifique recourant qui peut toucher aussi les occurrences de *r* entre consonne et voyelle.

Tableau n°2 : réalisation de la consonne r à l'intérieur des mots

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien | It. Standard (phonétique) |
|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 9. (NOUS) PRENDRI- ONS | ('nu) pʁɑ̃dʁi'jɔ̃ | ('nu) pʁɛndʁi'jɔ̃ | ('nu) prɑndʁi'jɔ̃ | (Noi) Prenderemmo | ('noi) prende'rem:o |
| 27. BRUN | 'bʁœ̃ | 'brœn: | 'brœn: | Bruno | 'bruno |
| 55. ÉTRIER | etʁi'je | etʁi:'je | e:tri'je | Staffa | |
| 57. BRIN | 'bʁɛ̃ | 'brɛn: | 'brɛn: | Filo d'erba | |
| 72. VOUS PRENDRIEZ | ('vu) pʁɑ̃dʁi'je | (vu) pʁɑndʁi'je | ('vu) prɑndʁi'je | (Voi) Prendereste | ('voi) prende'reste |
| 83. CREUSE | 'kʁøz | 'kʁøz | 'krøz | Cava (Adj.) | |

Les résultats contenus dans le tableau n°2 nous donnent des informations intéressantes : en effet le premier participant – qui présentait déjà un recours à l'usage de la consonne uvulaire /ʁ/ – a prononcé le son analysé « à la française » dans la plupart des mots proposés.

Ce comportement linguistique peut être justifié par le fait que O.B. a vécu en France et que par conséquent il a été directement exposé à la prononciation de l'Hexagone. Il y a toutefois deux cas où le premier membre du binôme s'est éloigné de la norme et il a utilisé le son alvéolaire correspondant : il s'agit de la réalisation des termes « Brun » et « Brin ». A bien voir, nous avons deux mots monosyllabiques, à l'intérieur desquels le son /r/ est précédé par la consonne bilabiale « b » et suivi par la séquence voyelle - consonne nasale (u/i + n).

Nous pourrions affirmer que cette modification est due à la présence du son nasal, qui est découpé et divisé en deux éléments bien distincts, comme nous pouvons voir pour les transcriptions n°27 et n°57. Une des hypothèses possibles pourrait être la suivante : pour un locuteur francophone africain, ce son nasal modifié peut influencer la réalisation même de la consonne r, dont la prononciation sera avancée d'une position uvulaire jusqu'à une position alvéolaire. Cette proposition toutefois ne s'adapterait qu'exclusivement à cette paire minimale et à peu d'autres couples similaires, du moment que dans les transcriptions n° 9 et n°72 le premier participant a maintenu le son uvulaire du français standard.

En dernier lieu, si nous analysons comment la consonne *r* est prononcée en fin de mot, nous verrons qu'il y a deux possibilités. La première se vérifie surtout pour les verbes en *-er* et elle est évidente aussi dans l'exemple n°55 du tableau précédent : les deux participants, ainsi que les Français « de France », ne reproduisent pas du point de vue phonétique l'élément représenté graphiquement. La seconde, par contre, concerne les noms indiquant des métiers et qui terminent par *-eur* : en effet, les deux jeunes Burkinabés ont prononcé le son final en l'articulant dans la zone alvéolaire, et non pas dans le lieu d'articulation uvulaire. En fait, il y a une nuance expressive entre les deux transcriptions, puisque O.B. a réalisé la consonne prise en analyse avec une intensité sonore réduite. Par conséquent, nous avons décidé de mettre la consonne roulée alvéolaire entre parenthèses.

Tableau n°3 : réalisation de la consonne r en fin de mot

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien | It. Standard (phonétique) |
|----------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 19. PÊCHEUR | pe'ʃœʁ | pe'ʃœ(r) | pe'ʃœr | Pescatore | peska'to:re |
| 29. FÊTER | fe'te | fe'te | fe'te | Festeggiare | feste'dʒ:are |
| 35. PÉCHEUR | pe'ʃœʁ | pe'ʃœ(r) | pe'ʃœr | Peccatore | pek:a'tore |
| 69. NIER | 'nje | 'nj:e | 'nj:e | Negare | ne'gare |

Pour résumer, nous pouvons affirmer que, pour ce qui concerne les premiers informateurs enregistrés, la consonne /ʁ/ du français standard finit par être remplacée par le correspondant contoïde alvéolaire en position initiale ainsi qu'en position finale, tandis qu'en position post consonantique les prononciations sont plus aléatoires : nous pouvons soupçonner que la prononciation de /ʁ/ reste fidèle à celle du français hexagonal si le locuteur africain a été exposé plus ou moins longtemps à cette variété.

2.2.1.2. La consonne nasale palatale

Un autre phénomène intéressant pour le système consonantique français est celui qui affecte la réalisation de la **consonne nasale palatale** [ɲ]. Nous avons proposé au couple Burkinabé quatre mots qui contiennent ce son particulier, dont la position était variable selon l'exemple choisi. Les résultats de cette analyse, présentés ci-dessous, nous montrent à la fois des réalisations proches de la « vieille » norme hexagonale²⁰ – ainsi que de l'italien - et des prononciations complètement différentes.

Tableau n°4 : réalisation de la consonne nasale palatale [ɲ]

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien | It. Standard (phonétique) |
|------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 15. COMPAGNIE | kɔ̃pa'ɲi | kɔmpa'ni | kɔmpa'ni | Compagnia | kɔmpa'ɲ:ia |

²⁰ En fait, cette norme est devenue plus floue décennie après décennie. A bien d'égards, même dans la variété ce phonème est en train de se modifier et de se dépalataliser pour devenir [nj].

| | | | | | |
|-----------------|---------|----------|-------------|----------|-----------|
| 18. AGNEAU | a'ɲo | a'ɲo | a'ɲo | Agnello | a'ɲ:el:o |
| 47. GNÔLE | 'ɲol | 'nol | 'nol | Liquore | |
| 65. COMPAGNE | kɔ̃'paɲ | kɔ̃m'pan | kɔ̃m'pa(i)n | Compagna | kom'paɲ:a |

Ce tableau, par rapport aux précédent, nous présente une uniformité presque totale entre les réalisations phonétiques des deux jeunes participants : en plus, sauf pour le mot bisyllabique « Agneau » - qui suit la norme standard -, tous les autres données s'éloignent du français « académique » de France²¹ puisque elles effacent la consonne nasale palatale.

Par conséquent, à sa place nous trouvons la consonne nasale alvéolaire [n] : comme dans le cas du changement phonétique relatif à l'exemple précédent, la raison principale de cette variation sensible pourrait être expliquée par l'absence, dans les langues locales, d'une consonne similaire. Puis, à travers un processus d'approximation, les locuteurs francophones du Burkina ont fini par substituer [ɲ] avec un son plus simple et déjà présent dans leur système consonantique.

En parlant toujours du trait nasal, il faut souligner que la nasalisation subit des altérations non seulement du point de vue consonantique, mais aussi vocalique : en effet, même dans l'accent burkinabé les voyelles nasales perdent leur trait spécifique, qui toutefois sera également réalisé par le biais de l'ajout d'une consonne nasale comme [m] ou [n]. C'est le cas des exemples n°15 et n°65, ainsi que des formes verbales contenues dans le tableau n°2, « (nous) Prendrions » et « (vous) Prendriez ».

En plus, pendant l'écoute de la prononciation du terme « compagne », nous avons observé un autre phénomène intéressant : en fait, la seconde participante du couple a inséré une voyelle fermée ([i]) entre la voyelle ouverte [a] et la consonne nasale [n]. Cette réalisation peut se révéler comme un deuxième procédé pour faciliter la production et l'« isolation » de l'élément nasal.

21 Comme expliqué par la note précédente, en français hexagonal le phonème [ɲ] est en train d'être dépalatalisé remplacé par la séquence sonore /nj/

2.2.1.3. Épisodes d'épenthèse vocalique

Le dernier phénomène linguistique dont on va parler dans ce sous-chapitre consacré à la variété française parlée au Burkina-Faso est l'**épenthèse vocalique** : il s'agit de l'addition d'un son (en ce cas une voyelle) entre deux consonnes pour rendre plus claire et efficace l'articulation d'une séquence sonore. Comme vu dans la sous-partie focalisée sur le français populaire d'Abidjan, l'insertion d'une voyelle supplémentaire à l'intérieur d'un mot ne touche pas seulement les locuteurs Burkinabés ; en fait, elle est un trait partagé par plusieurs communautés francophones africaines. Toutefois, le tableau suivant nous permet de voir l'apparition de sons différents, spécifiques de l'accent pris en considération.

Tableau n°5 : cas d'insertion d'un son vocalique supplémentaire

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien |
|--------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 20. MÉDECIN | med'sɛ̃ | med'sɛn | medə'sɛn | Medico |
| 24. BÊTEMENT | bɛt'mã | bɛtə'man | bɛtə'man | Scioccamente |
| 36. SOCIALISME | sɔsja'lism | sɔsja'lism | sɔsja'lisəm | Socialismo |
| 48. BOULEVERSER | bulvɛʁ'se | bulevɛʁ'se | buləvɛʁ'se | Sconvolgere |

Or, à parti de cette grille il y a au moins trois observations de base à faire :

- toutes les réalisations de L.A.M.O. (Particip. 2) contiennent comme phonème supplémentaire la voyelle neutre centrale [ə], ou schwa. Ce son, utilisé aussi par O.B. pour faciliter la prononciation de l'adverbe « Bêtement », est en fait presque absent dans le FPA, quelle que soit sa fonction (épenthétique ou régulière) ;
- pour ce qui concerne les trois autres transcriptions liées à la prononciation de O.B., nous voyons qu'il a opté une fois pour l'insertion de la voyelle mi-fermée [e] (« Bouleverser », exemple n°48) et que pour deux fois il a presque maintenu la réalisation standard, sans aucun phénomène d'épenthèse (c'est-à-dire pour « Médecin » et « Socialisme », exemples n°20 et n°36). Si les deux derniers cas montrent encore une fois l'influence de l'accent hexagonal sur ce participant, l'addition de la voyelle centrale

peut être justifiée par le fait qu'il a vécu pour des années en Côte d'Ivoire, où ce voyelle substitue fréquemment le schwa et est appliquée dans des contextes épenthétiques ;

- la typologie de consonnes entre lesquelles le son vocalique se place est partagée par chacun des exemples cités précédemment. En effet, nous assistons dans la prononciation standard à trois juxtapositions de consonnes voisées ([d] pour l'exemple n°20, [m] pour le n°24 et le n°36) et consonnes sourdes ([s] pour les exemples n°20 et n°36, [t] pour le n°24). Pourtant, il y a aussi un cas de juxtaposition entre deux consonnes voisées ; il s'agit des contoïdes [v] et [l] de l'exemple n°48. Enfin, la disposition des traits « sonorisé » et « non sonorisé » semble être libre, puisque nous pouvons aisément constater la présence de deux séquences consonne sourde / consonne voisée ainsi que d'une occurrence consonne voisée / consonne sourde.

2.2.2. La prononciation ivoirienne

Comme dans le sous-chapitre qui vient juste de terminer, dans cette deuxième partie nous vous exposerons les résultats et les réalisations phonétiques d'une paire de locuteurs nés en Côte d'Ivoire. Pourtant, ils ont des histoires et des informations personnelles très différentes : le premier participant, M.K.B., est originaire d'Abidjan, il a 30 ans et il s'est transféré avec sa famille à Vérone (Italie nord-orientale) il y a plus de 15 ans. Pendant les dernières années, il a étudié et vécu en Italie ainsi qu'en France et au Québec. La deuxième participante, par contre, M.D. est résidente à Novare, ville de l'Italie nord-occidentale, depuis la seconde moitié de années 1980 ; née dans un village près d'Abidjan, elle est arrivée seule en Italie où elle a épousé un homme piémontais. Puisque les deux personnes interviewées proviennent de la zone abidjanaise, nous avons pu constater que la plupart de leurs spécificités linguistiques appartiennent à l'espace communicatif du français populaire d'Abidjan. Par conséquent, nous mentionnerons ici seulement deux phénomènes significatifs, afin d'éviter toute redondance et répétition des particularités phonétiques exposées dans le sous chapitre 1.3.1.2. .

2.2.2.1 L'opposition vocalique [a] / [ɑ]

Sur la base de nos enquêtes sur le terrain, ainsi que des articles et des recherches déjà publiées et effectuées²², nous pouvons affirmer que l'ensemble vocalique du français parlé en Côte d'Ivoire – et en particulier à Abidjan – est fidèle à celui du français hexagonal. Pourtant il y a deux exceptions claires et évidentes : la première est l'absence du schwa [ə] ; la seconde, par contre, concerne le manque d'**opposition entre la voyelle ouverte antérieure [a] et la voyelle ouverte centrale [ɑ]**.

Ce phénomène était présent aussi dans le tableau n°1, où nous avons analysé la réalisation de la consonne *r* ; en effet, dans la transcription des mots « Rat » (exemple n°2) et « Ras » (exemple n°5), il y avait une sorte de « confusion » sur la distinction de ces deux sons. En outre, la voyelle ouverte centrale [ɑ] apparaît une seule fois, dans les enregistrements de O.B., le locuteur Burkinabé qui a vécu en France, tandis qu'elle était absente dans les transcriptions relatives à la prononciation de L.A.M.O. Également, nous allons voir dans la grille suivante que l'usage exclusif de la voyelle antérieure [a] par les deux locuteurs Ivoiriens interviewés est systématique.

Tableau n°6 : disparition de l'opposition [a] / [ɑ]

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien |
|-----------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 2.RAT | 'ʁa | 'ra | 'ra | Ratto |
| 5. RAS | 'ʁɑ | 'ra | 'ra | Raso |
| 46. MALLE | 'mal | 'mal | 'mal | Baule |
| 52. MÂLE | 'ma:l | 'ma:l | 'mal | Maschio |
| 85. PATTE | 'pat | 'pat | 'pat | Zampa |
| 86. PÂTE | 'pa:t | 'pa:t | 'pat | Pasta |

²² BOUTIN, Béatrice-Akissi / TURCSAN, Gabor, 2009, *La prononciation du français en Afrique : La Côte d'Ivoire*, paru sur « Phonologie, variation et accents du français », sous la direction de Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, Hermès Science Lavoisier, pg. 133-156

En conséquence, si nos participants n'ont pas rencontré de difficultés articulatoires pendant la réalisation des mots « Rat », « Malle » et « Patte », c'est dans la prononciation des autres éléments de ces paires minimales (« Ras », « Mâle » et « Pâte ») qu'ils s'éloignent de la norme standard. En d'autres mots, puisque le son [ɑ] n'existe pas dans le cadre phonétique des langues ivoiriennes, ils ont été obligés d'utiliser la voyelle la plus proche du phonème manquant. Par conséquent, ce choix empêche toute distinction formelle à l'intérieur des trois paires ici analysées, et il rend nécessaire une contextualisation des termes pour réussir à les différencier.

Toutefois, le premier membre de ce binôme, M.K.B., présente quand même une distinction sonore entre « Malle » et « Mâle », ainsi qu'entre « Patte » et « Pâte » : en d'autres termes, il a prolongé le souffle d'air pour prononcer la voyelle antérieure [a] à l'intérieur des deux mots où ce son vocalique a remplacé l'autre phonème absent – qui en fait est soumis aux effets d'allongement dans la prononciation standard du français. Comme résultat, nous avons un vocoïde qui est plus long que la normale et qui facilite la différenciation phonétique de ces deux paires minimales.

2.2.2.2. L'opposition vocalique [œ] / [ø]

Le dernier phénomène lié à l'accent ivoirien que nous allons illustrer touche encore une fois le système vocalique de la langue française : il s'agit de l'**opposition entre la voyelle mi-ouverte antérieure [œ] et la voyelle mi-fermée antérieure [ø]**. Toutefois, si nous la comparons aux deux aspects précédents, la réalisation effective de cette distinction est très ambiguë et contradictoire.

En effet, à partir des articles de recherche écrits par Boutin et Turcsan²³, nous constatons une situation bouleversée par rapport à la distribution phonétique de l'accent standard. Plus précisément, la voyelle mi-fermée [ø] est réalisée presque partout, quelle que soit la typologie de la syllabe qui l'englobe (ouverte/fermée) : c'est le cas des réalisations phonétiques de mots comme « peuple », « déjeuner », « creuse », « jeune ».

Par contre, la voyelle mi-ouverte [œ] tend à revenir si la séquence graphique *-eu-* est marquée par l'accent circonflexe ou si cette séquence est placée dans la dernière syllabe

23 Voyez la note n°18

et directement suivie par un *r* graphique. Ce dernier cas est également présent dans la prononciation standard.

Enfin, la distinction entre ces deux vocoides semble être appliquée presque seulement dans les paires minimales, soit en suivant la norme hexagonale, soit en la bouleversant.

Pourtant, les données transcrites dans le tableau suivant nous peignent un scénario à la fois intéressant et problématique.

Tableau n°7 : hétérogénéité distributive de l'opposition [œ] / [ø]

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Correspondant en italien |
|--------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 31. DÉJEUNER | deʒœ'ne | deʒø'ne | deʒœ'ne | Pranzare |
| 66. PEUPLE | 'pœpl | 'pøpl | 'pœpl | Popolo |
| 83. CREUSE | 'kœʒ | 'krøʒ | 'krœʒ | Cava (Adj.) |
| 89. JEUNE | 'ʒœn | 'ʒøn | 'ʒœn | Giovane |
| 90. JEÛNE | 'ʒøn | 'ʒøn | 'ʒœn | Digiuno |

A bien d'égards, les résultats phonétiques des deux Ivoiriens enregistrés montrent une rupture totale avec l'usage habituel et plus commun exposé par Boutin et Turcsan. En d'autres termes, chacun des participants a utilisé seulement un des deux sons vocaliques pour toutes les représentations graphiques en *-eu-* : M.K.B. (le Particip. 1) a employé exclusivement la voyelle mi-fermée, tandis que M.D. a utilisé la voyelle mi-ouverte. Pourtant, il faut préciser que, sur la base de la fréquence des usages de ce couple vocalique en Côte d'Ivoire, le premier participant semble avoir maintenu la spécificité de l'accent ivoirien, même si il a vécu et étudié en France et au Canada.

Mais, en fait, ce sont les réalisations phonétiques de la seconde participante qui ont retenu notre attention. En effet, elle a préservé un phonème qui est peu fréquent dans l'espace francophone ivoirien ; en outre, elle finit par l'étendre à tous les termes et les paires minimales qui se basent sur cette alternance entre voyelles moyennes. Notre hypothèse pour justifier ce choix hors du commun est la suivante : comme elle vit depuis longtemps à Novare et la plupart de sa famille et de ses proches parlent habituellement en dialecte lombard occidental, elle a assimilé progressivement le phonème [œ], très diffusé dans le parler novarais. Par conséquent, elle a peut-être

étendu ce trait spécifique et géographiquement localisé à son inventaire phonétique du français et elle a graduellement éliminé la voyelle mi-fermée [ø], peu utilisée dans la variété dialectale et régionale parlée à Novare.

Enfin, le fait d'être arrivée seule en Italie, sans connaître d'autres locuteurs ivoiriens ni d'autres africains francophones, pourrait avoir accéléré ce processus de substitution phonétique.

2.2.3. La prononciation sénégalaise

Pour terminer cette introduction et observation des particularités phonétiques de notre échantillon d'analyse, nous parlerons maintenant de la façon de parler français adoptée par trois locuteurs sénégalais qui vivent en Italie.

Le premier membre du groupe , O.L., est né a Dakar à la moitié des années 1960 et il est arrivé dans le Sud de l'Italie avec son frère et son oncle à la fin des années 1980 : puis, après le mariage avec une femme italienne (originaire des Pouilles), il s'est transféré à Novare où il vit et il travaille comme ouvrier depuis 25 ans.

La deuxième, Y.M.L., étudiante universitaire âgée de 21 ans, est originaire de Saint-Louis (Sénégal septentrional) et résidente à Turin, ville dans laquelle elle vit avec toute sa famille. Ses parents et son frère aîné ont quitté le Sénégal au début des années 2000 et elle a donc commencé son parcours d'études directement en Italie, à partir de l'école élémentaire.

Le troisième, N.N. a 28 ans et sa ville maternelle s'appelle Richard Toll, près de la limite entre le Sénégal et la Mauritanie. Par rapport aux autres, son arrivé en Italie est le plus récent, puisqu'il réside à Marghera (dans la province de Venise) depuis trois ans pour travailler et rejoindre un de ses frères. Par conséquent, il a achevé ses études au Sénégal, dans sa ville natale ainsi qu'à Saint-Louis.

A différence du dernier sous-chapitre sur l'accent burkinabé, ici nous avons préféré reprendre un des traits spécifiques dont nous déjà parlé dans les paragraphes consacrés

au contact entre wolof et français²⁴: cela nous permettra de mieux nous arrêter sur ce phénomène très diffusé dans la prononciation sénégalaise. Par contre, le second aspect phonétique concernera un cas que nous n'avons pas encore abordé mais qui est également fréquent. Enfin, nous verrons si ces spécificités phonétiques ont été modifiées ou limitées à cause de la permanence en Italie de ces locuteurs.

2.2.3.1. L'adjonction du schwa en fin de mot

Nous avons déjà vu des exemples pratiques d'**addition de la voyelle centrale [ə] en position finale** comme facilitateur de la prononciation de certains mots au Sénégal. Par le biais du tableau suivant, nous avons choisi d'approfondir l'incidence de ce phénomène dans les réalisations phonétiques de nos participants sénégalais. Par rapport à d'autres particularités expressives, cet usage semble avoir été maintenu par chacun des membres du trio, sans être altéré par les différentes expériences personnelles ni par les normes de la langue du pays où ils vivent maintenant.

Tableau n°8 : adjonction du phonème vocalique [ə] en position finale

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Particip. 3 (phonétique) | Correspondant en italien |
|--------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| 34. BAINOIRE | bɛ'ɲwɑɕ | bɛ'ɲwarə | bɛ'ɲwarə | bɛ'ɲwarə | Vasca da bagno |
| 54. POMME | 'pɔm | 'pɔm:ə | 'pɔm:ə | 'pɔm:ə | Mela |
| 58. LIERRE | 'ljɛʁ | 'ljɛr:ə | 'ljɛr:ə | 'ljɛr:ə | Edera |

Comme mentionné avant, les trois personnes interviewées ont suivi la réalisation typique de leur pays natal, quelle que soit la durée de leur séjour en Italie ; en effet, nous signalons que le schwa a été ajouté partout, sans aucune hésitation.

En plus, il faut remarquer en même temps un autre phénomène commun dans l'accent sénégalais, c'est-à-dire le doublement de certaines consonnes ; à bien des égards, l'adjonction d'un son vocalique supplémentaire en fin de mot pourrait avoir prolongé la durée du son consonantique précédent.

24 DIALO, Amadou, 2010, *Incidence orales et écrites du contact wolof/français au Sénégal*, par sur « Îles d'Imesli », Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, vol. n°2, pg. 87 - 112

Cela est le cas de la consonne nasale bilabiale [m] pour « Pomme » (exemple n°54) et de la consonne roulée alvéolaire [r] pour « Lierre » (exemple n°58), qui à son tour substitue la consonne uvulaire correspondante [ʁ] du français standard.

Pourtant, il y a une autre hypothèse : le doublement consonantique est causé par une faute de lecture, puisque les deux termes touchés par ce phénomène représentent les contours simples [m] et [r] respectivement avec deux -m- et deux -r- graphiques.

Ce détail pourrait justifier l’immuabilité de durée de la consonne alvéolaire [r] contenue dans le mot « Baignoire » (exemple n°34).

2.2.3.2. La réalisation de la consonne [z] au lieu de la consonne [ʒ]

Comme nous l’avons vu dans la sous partie autour du wolofrançais, la substitution d’un son français non existant dans l’inventaire linguistique local est un phénomène récurrent de l’accent sénégalais. Ici nous vous exposerons le remplacement de la consonne fricative palato-alvéolaire voisée [ʒ] par la consonne fricative alvéolaire voisée [z]. Cette altération de la norme linguistique se présente comme l’utilisation d’un phonème connu par la communauté locale et qui ressemble au son manquant dans leur système consonantique.

Ce choix, selon plusieurs enquêtes sur le terrain au Sénégal, est presque systématique ; pourtant nous verrons ci-dessous que cette substitution ne semble pas affecter les locuteurs qui vivent depuis longtemps dans un contexte non francophone.

Tableau n°9 : confusion et opposition entre [z] et [ʒ]

| | Fr. Standard (phonétique) | Particip. 1 (phonétique) | Particip. 2 (phonétique) | Particip. 3 (phonétique) | Correspondant en italien | It. Standard (phonétique) |
|------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|
| 3. JEUNE | 'ʒœn | 'ʒœn | 'ʒœn | 'zœn | Giovane | 'dʒovane |
| 7. (DES) JEUNETS | ʒœ'nɛ | ʒœ'nɛ | ʒœ'nɛ | zœ'nɛ | (Dei) giovanotti | ('dej) dʒovanot:i |
| 23. DEGELER | dezə'le | dezə'le | dɛʒə'le | dezə'le | Scongolare | skondʒelare |

| | | | | | | |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|----------|--|
| 31. DÉJEUNE R | dezœ'ne | dezœ'ne | dɛzœ'ne | dezœ'ne | Pranzare | |
|---------------------|---------|---------|---------|---------|----------|--|

Cette grille nous fournit deux observations intéressantes :

- N.N., le Particip.3, a été le seul à appliquer dans les trois exemples cette substitution typique de la prononciation sénégalaise du français. Bien évidemment, le maintien de ce trait « altéré » est lié au fait que le jeune Sénégalais est arrivé en Italie seulement en 2015, et par conséquent sa prononciation n'a pas changé ;

- par contre, O.L. et Y.M.L. présentent le son classique du français standard, même si ils n'ont jamais vécu quotidiennement à l'intérieur d'une communauté de locuteurs francophones hexagonaux. En plus, ils parlent français seulement avec leurs familles, c'est-à-dire avec d'autres locuteurs francophones sénégalais. A notre avis, cette divergence de l'usage franco-africain a ses racines dans le fait que les trois premiers mots contenus dans la grille n°9 seront traduits, en italien, avec des mots contenant la consonne affriquée palato-alvéolaire voisée [dʒ]. Cette pseudo-correspondance français-italien se vérifie aussi pour le mot « Déjeuner » ; en effet dans la langue italienne, bien que la traduction de ce terme soit « Pranzare », il y a un paronyme utilisé pour indiquer l'action de jeûner, c'est-à-dire « Digiunare ». Ce dernier verbe, comme vous pouvez voir, présente un -g- graphique qui symbolise le contoïde [dʒ].

En d'autres termes, l'écoute constante de cette consonne affriquée dont l'usage en italien est très répandu a comporté l'abandon du trait phonétique sénégalais et a favorisé la réalisation de la consonne fricative palato-alvéolaire [ʒ].

Ce dernier cas de prononciation des locuteurs francophones africains immigrés en Italie nous montre pour la énième fois un éloignement simultané de la règle de l'accent standard ainsi que de l'usage du français en Afrique de l'Ouest.

A ce point-là, comme nous l'avons déjà répété plusieurs fois, nous allons avancer cette hypothèse : après avoir vécu longtemps dans un pays et un contexte social quotidien presque totalement non-francophone, les Africains subsahariens immigrés dans la

péninsule italienne peuvent adapter leur inventaire phonétique du français à ce de l'italien. Par conséquent, ils vont acquérir des traits typiquement italophones, tandis qu'ils doivent renoncer à d'autres plus communs en français.

Enfin, cette adaptation linguistique semble être accentuée et soumise aux éléments phonétiques et expressifs des variétés régionales de l'italien et des différents dialectes et parlers qui composent le complexe écosystème linguistique de l'Italie.

3. L'Italie : réalisations phonétiques et prosodiques spécifiques dans l'italien des africains francophones émigrés en Italie

3.1. Instructions préliminaires sur la méthodologie d'analyse et sur le corpus des données recueillies

En suivant l'approche explicative adoptée pour le deuxième chapitre, nous avons proposé un exercice de lecture à haute voix d'un petit texte en italien. Plus précisément, il s'agit de la traduction d'une fable d'Ésope intitulée "Il sole e il vento di tramontana". Ce texte est un des principaux modèles d'analyse utilisés par ceux qui étudient les différents aspects linguistiques de la langue italienne, ainsi que par le groupe de recherche par LFSAG²⁵ (Laboratorio di Fonetica Sperimentale Arturo Genre) de l'université de Turin ; en effet, il se compose d'une série d'éléments phonétiques, morphosyntaxiques, lexicaux et prosodiques plus ou moins communs mais parfois difficiles à maîtriser par un non-italophone.

L'écoute et la classification des réalisations orales de cette fable nous permettra donc d'isoler toute altération de l'intonation et de la prononciation « canonique » de l'italien. Puis, après avoir sélectionné les variations les plus sensibles à la norme, nous essayerons de retracer les raisons linguistiques qui causent ces changements. En d'autres termes, nous verrons dans ce chapitre si la connaissance de la langue française comme langue seconde a pu influencer l'inventaire phonétique italien, ou si par contre la permanence prolongée de ces participants à l'intérieur d'un contexte italoophone leur a permis d'acquérir progressivement une familiarité linguistique totale envers l'italien.

25 LFSAG (Laboratorio di Fonetica Sperimentale Arturo Genre), groupe de recherche phonétique de l'Université de Turin, site web <http://www.lfsag.unito.it>

3.2. Lecture : « Il sole e il vento di tramontana » (Le vent et le soleil) – analyse et commentaire des spécificités phonétiques et prosodiques

Voici la version italienne d'une fable d'Ésope, le légendaire écrivain de la Grèce Classique. Ce texte contient des éléments linguistiques qui pourraient causer des difficultés pour ceux qui n'ont pas appris l'italien en tant que langue maternelle : ces éléments, qui concernent chaque domaine spécifique de la linguistique italienne, seront classés avant de s'arrêter longtemps sur la prosodie et la phonétique.

Il sole e il vento di tramontana²⁶

Si bisticciavano un giorno il vento di tramontana e il sole, l'uno pretendendo d'esser più forte dell'altro, quando videro un viaggiatore, che veniva innanzi avvolto nel mantello. I due litiganti decisero allora che sarebbe stato il più forte chi fosse riuscito a levare il mantello al viaggiatore.

Il vento di tramontana cominciò a soffiare con violenza; ma più soffiava, più il viaggiatore si stringeva nel mantello; tanto che alla fine il povero vento dovette desistere dal suo proposito. Il sole allora si mostrò nel cielo; e poco dopo il viaggiatore, che sentiva caldo, si tolse il mantello.

E la tramontana fu costretta così a riconoscere che il sole era più forte di lei.

T'è piaciuta la storiella? La vogliamo ripetere?

26 Pour rester fidèles au protocoles canoniques, nous avons indiqué ici la version contenu dans CANEPARI, Luciano, 2006, *Avviamento alla fonetica*, Einaudi, Torino et dans CANEPARI, Luciano & GIOVANNELLI, Barbara, 2012, *La buona pronuncia italiana del terzo millennio*, IV edizione, Aracne Editore, Roma

Voici la paraphrase correspondante en français²⁷:

Le vent et le soleil

Le soleil et le vent se disputaient, chacun d'eux se prétendant plus fort que l'autre, quand ils virent un voyageur qui avançait enveloppé dans son manteau.

Les deux plaideurs donc décidèrent que celui qui était capable de faire enlever le manteau au voyageur serait censé être le plus fort.

Le vent commença à souffler violemment ; toutefois, le voyageur se protégeait de plus en plus dans son manteau à chaque fois que le vent soufflait plus fort, au point que le pauvre vent dut renoncer à son propos. Ensuite, le soleil fit son apparition dans le ciel ; et après peu de temps le voyageur s'enleva le manteau puisqu'il avait chaud.

Et le vent, en conséquence, fut forcé de reconnaître que le soleil était plus fort que lui.

As-tu aimé cette histoire ? On la recommence ?

Or, la version italienne présente des caractéristiques qui peuvent être problématiques pour tous les locuteurs non-italophones résidents en Italie (et parfois même pour les locuteurs italophones) ; cela se vérifie soit parce que ces traits sont typiques et/ou uniques de l'italien, soit parce qu'ils correspondent à un niveau de connaissance linguistique qui peut être acquis seulement avec le temps et par le biais d'un effort constant.

Nous allons les séparer selon leur sous-catégorie linguistique d'appartenance :

- du point de vue lexical, il y a des termes peu utilisés dans l'italien parlé quotidien ou trop différenciés du ou des vocabulaires maîtrisés par les immigrés, comme par exemple « si bisticciavano » (ils se prenaient de querelle), « innanzi » (devant), « avvolto » (couvert) et « desistere » (renoncer). La méconnaissance de ces termes pourrait, comme conséquence, donner vie à des

²⁷ La traduction ici fournie est une adaptation faite par nous à partir du texte italien de départ

formes lexicales incorrectes ou réalisées après plusieurs tentatives et des pauses plus au moins longues ;

- du point de vue morphosyntaxique, par contre, nous pouvons envisager des problèmes concernant surtout les verbes. En effet, le texte choisi contient des formes verbales conjuguées au passé simple comme « videro » (ils virent) et « dovette » (il dut), ainsi qu'à l'imparfait comme « bisticciavano » : ces temps verbaux peuvent facilement mal prononcées par des gens non-originares de la péninsule italienne. En plus, les fautes et les hésitations sont liées aussi à certains modes verbaux compliqués ici utilisés, comme le subjonctif plus-que-parfait (« fosse riuscito a », traduit par nous en français avec la troisième personne du singulier de l'imparfait indicatif du verbe « être capable de ») ou le conditionnel passé (« sarebbe stato (il più forte) », dont la paraphrase française était « il serait censé (être le plus fort) ») ;

- ensuite, pour ce qui concerne la phonétique il faut reconnaître que la représentation graphique et orthographique de l'italien peut piéger le lecteur non expert, et en particulier celui qui connaît la langue française. En d'autres mots, des séquences graphiques comme -CCI- (de « bisticciavano »), -GGI- (de « viaggiatore », voyageur, -SCI- (« riuscito », réussi) ou -CI (de « deciserò », ils décideront, et de « cominciò », il commença) ;

- enfin, si nous parlons de prosodie, nous devons préciser que cette petite fable contient des mots italiens qui ressemblent à ceux correspondants du français mais qui ont un accent placé sur une syllabe différente. Par conséquent, les francophones africains immigrés en Italie depuis peu d'années pourraient déplacer presque systématiquement l'accent des termes lus, qui sera mis normalement sur la dernière syllabe. En plus, la partie finale du texte est constituée par les deux phrases interrogatives directes « T'é piaciuta la storiella? » (As-tu aimé cette histoire ?) et « La vogliamo ripetere? » (On la recommence ?) afin de vérifier le changement d'intonation nécessaire à donner aux phrases une fonction de questionnement. Enfin, les récits oraux de certains immigrés peuvent être souvent interrompus par des pauses, des autocorrections,

des requêtes d'explication ou de traduction et des répétitions partielles de certains sons mal maîtrisés.

Parmi ces quatre typologies de traits spécifiques de l'italien parlé, nous avons décidé de sélectionner et d'approfondir les deux dernières, c'est-à-dire la phonétique et la prosodie. Par conséquent, les deux prochains sous-chapitres se focaliseront autour de cette paire d' aspects linguistiques ; en outre, nous vous fournirons des exemples pratiques, directement pris des enregistrements réalisés avec l'échantillon d'analyse.

3.2.1. Remarques prosodiques

A l'intérieur de cette sous-partie nous allons examiner rapidement trois phénomènes de variation et d'altération prosodique apparus pendant le débobinage du corpus de données relatives à la langue italienne parlée par nos participants. Or, comme vous pourrez le constater, ce sous-chapitre sera caractérisé par une approche généralement synthétique commune à tous ses paragraphes. Ce choix explicatif doit être justifié par deux raisons principales :

- tout d'abord, nous estimons que les aspects phonétiques liés à la réalisation orale de la fable « Il sole e il vento di tramontana » révèlent des informations plus significatives et essentielles pour notre projet, puisque, comme vous le verrez, nous ont permis de répondre à au moins deux hypothèses avancées pendant le déroulement de notre papier ;
- deuxièmement, les problématiques prosodiques et d'intonation qui vont être exposées appartiennent exclusivement à N.N., le troisième participant du « trio sénégalais ». En effet, comme il est arrivé en Italie depuis peu, il montre encore des faiblesses communicatives et des erreurs d'articulation que, par contre , nous n'avons pas rencontrées dans toutes les autres « formes » prosodiques de l'échantillon d'analyse.

Par conséquent, nous allons fournir une sélection des caractéristiques principales du flux de mots relatif à ce membre du groupe de recherche ; plus précisément, il y aura soit des exemples directement pris dans des extraits du texte et transcrits d'une façon graphique simplifiée mais explicative, soit des transcriptions phonétiques de mots ou de phrases brèves qui présentent des traits notables.

Pour mieux faciliter la compréhension, nous allons ajouter aux deux dernières sous-parties quelques transcriptions phonétiques des enregistrements des six autres participants, pour montrer les différences principales d'intonation entre le jeune homme sénégalais et les autres immigrés francophones africains résidents en Italie depuis longtemps – au moins de plus de dix ans.

3.2.1.1. Les pauses, les autocorrections, les répétitions

Le niveau de maîtrise et le degré d'acquisition d'une langue peuvent être aussi évalués – comme dans notre recherche - sur la base d'activités de lecture : cela veut dire que, si l'action de lire se vérifie presque sans hésitations et sans variations prosodiques sensibles, le locuteur étranger a pratiquement acquis des fonctions fondamentales à étendre à chaque usage quotidien et oral de la langue italienne. C'est le cas, bien sûr, des six participants qui vivent en Italie depuis longtemps.

Pourtant, dans le cas de N.N., si les connaissances linguistiques globales ne sont pas suffisantes à soutenir aisément des tâches de lecture, le résultat final sera un discours oral fortement fragmenté et dépourvu, dans plusieurs sous-parties, d'une cohérence discursive de base.

Tout d'abord, la méconnaissance lexicale et sémantique de certains mots finira par nécessiter de nombreux efforts supplémentaires de prononciation : par conséquent, la lecture à haute voix sera décomposée en plusieurs blocs isolés, souvent séparés par de longues pauses et des répétitions - qui ne correspondent pas à la prononciation - ainsi que par des requêtes d'explication en d'autres langues. Ces phénomènes émergent clairement déjà à partir du début de la fable²⁸.

28 Nous allons présenter ici des représentations graphiques des interruptions et des fautes prosodiques commises par le locuteur sénégalais.

EX. *Si (pause longue) bi-bi-bistisc-(pause longue) (soupir) qu'est-ce que ça veut dire ? (pause plus longue, puisque il est en train d'écouter ma traduction) ah ok (pause longue) si bi-bistisciavanò un zorno...*

Cette incertitude n'est pas isolée : à bien d'égards, il y a bien d'autres cas où N.N. n'a pas su repérer directement les phonèmes correspondant aux lettres qu'il était en train de lire, comme observable dans les deux exemples suivants :

EX. *Idue li (pause longue) li-litigannn- (soupir) je connais pas çaaaa !*

EX. *...il povero vento (pause longue) do-dovete (autre pause longue) de-de (pause longue) desisteré dal suò (pause longue) pro (autre pause) pro-propositò.*

Ces représentations graphiques des capacités de lecture de N.N. nous donnent par conséquent deux observations intéressantes : en premier lieu, la méconnaissance de l'effective prononciation de certains terme a poussé ce participant africain à placer l'accent dans des positions non correctes par rapport à l'intonation canonique. Celui est le cas de la réalisation orale de mots comme « proposito », « bisticciavano » et « desistere ». Puis, en deuxième lieu, le manque de connaissance des correspondances italiennes entre phonème et graphème ont fini par donner des réalisations phonétiques inappropriées, comme /dovete/ et /zorno/ plutôt que /dovette/ et /giorno/.

Finalement, durant cette tâche de lecture à haute voix, le participant pris comme modèle de cette analyse n'a presque jamais respecté les éléments de ponctuation internes au phrases. Plus précisément, les pause brèves – représentées par les virgules – ont été presque partout effacées, tandis que les points-virgule ont été réalisés avec des pauses moins prolongées que celles de l'italien standard.

EX. *...ilzole allora si mostrò nel scielo e poco dopo il via-viaz-viaziatore che sentiva caldò si tolse il mantelo.²⁹*

²⁹ En fait, dans le texte original on avait la ponctuation suivante:
Il sole allora si mostrò nel cielo; e poco dopo il viaggiatore, che sentiva caldo, si tolse il mantello.

3.2.1.2. Les accents

Pour ce qui concerne le choix distributif des accents des mots, nous avons déjà vu dans le chapitre concernant le français du Sénégal que la norme française est généralement rejetée³⁰; en effet, en wolofrançais l'accent de phrase et de mot finit par se placer presque toujours au début de chaque terme, tandis qu'en français hexagonal l'accent se maintient normalement à la fin de chaque coup de souffle ou sur la syllabe finale de beaucoup de mots.

EX. *Je vais acheter du pain au marché* → ['zə 've '(z)afete 'di: 'pẽ 'o 'marʃe]
(Sénégal)
→ [ʒə ve(z)afə'te 'dy 'pẽ o mar'ʃe]
(France)

Maintenant nous allons focaliser notre intérêt autour des accents internes à certains mots du texte pris comme modèle, plutôt qu'aux accents de phrases et aux liaisons. Si nous prenons par exemple des substantif comme « *proposito* » (propos), « *cielo* » (ciel) et « *viaggiatore* » (voyageur), nous pouvons remarquer le déplacement de l'accent de mot de la pénultième syllabe (pour *cielo* et pour *viaggiatore*) et de l'antépénultième syllabe (pour *proposito*) sur la dernière syllabe. Ce changement est donc un exemple évident d'introduction dans l'italien parlé d'un trait prosodique plus proche du français canonique, mais qui est également présent – même si avec une fréquence moins accentuée – dans la variété de français diffusée au Sénégal.

EX. *Proposito* = [propɔsi'to] et non pas [pro'pɔsito]
Cielo = [sje'lo] et non pas ['tʃɛlo]
Viaggiatore = [vjazato're] et non pas [vjadz:a'tore]

Pour tenter une comparaison entre les difficultés de distribution des accent du jeune homme et le degré total d'adaptation à la norme du reste du groupe enregistré, nous allons transcrire ci-dessous la prononciation de M.D., qui a été la première parmi les participants à se transférer dans l'Italie du Nord.

30 DIALO, Amadou, 2010, *Incidences orales et écrites du contact wolof/français au Sénégal*, par sur « Îles d'Imesli », Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, vol. n°2, pg. 87 - 112

EX. *Proposito* = [pro'pɔsito]

Cielo = ['tʃɛlo]

Viaggiatore = [vjadʒa'tore]

Comme prévu, les réalisations phonétiques choisies par M.D. correspondent entièrement aux propriétés distributionnelles des accents de l'italien oral ; en plus, si nous les comparons avec celles de N.N., nous pouvons affirmer encore que certains traits typiques du français et de ses variétés peuvent altérer ceux de la langue cible seulement pour une période temporelle dont la durée est déterminée.

Toutefois, la seule différence entre la prononciation de la femme africaine résidant à Novare et la forme standard est le découpage du son géminé [dʒ] de « viaggiatore ». Nous reviendrons sur cet élément qui diverge de la norme dans le sous-chapitre concernant les remarques phonétiques.

3.2.1.3. Le ton des phrases interrogatives directes sans mot interrogatif

Pour terminer cette digression autour des solutions expressives de N.N., nous voyons également l'intonation particulière qu'il a conféré aux deux phrases interrogatives qui terminent le texte, c'est-à-dire « T'é piaciuta la storiella? » (As-tu aimé cette histoire ?) et « La vogliamo ripetere? » (Est-ce qu'on peut la répéter ?).

Or comme nous l'avons vu dans la partie consacrée au wolofrançais, les locuteurs de cette variété hybride de français africain modifient systématiquement l'intonation des phrases interrogatives directes sans mot interrogatif : en d'autres termes, ils adoptent une intonation descendante quand ils doivent faire face à ces structures interrogatives, tandis qu'en français standard l'intonation est toujours ascendante.

EX. *Elle ne vient pas ?* → [elnevjepa ↘] (Sénégal, intonation descendante)

→ [elnəvjɛpa ↗] (France, intonation ascendante)

Or, le participant ici pris en considération semble étendre cette tendance à la réalisation italienne de ces phrases interrogatives directes sans mot interrogatif : en d'autres termes, il a modifié le trait ascendant de la structure cible en l'adaptant à l'intonation la plus commune dans la prononciation sénégalaise de la langue française.

T'è piaciuta la storiella? → [tɛpjasutalas:toriɛla ˨] (intonation descendante)
La vogliamo ripetere? → [lavoʎjamoripetere ˨] (intonation descendante)

Par contre, si nous analysons les questions lues par tous les six autres participant à notre recherche, nous verrons que l'intonation normalement utilisé en italien est maintenue sans aucune variation. Voici deux exemples de cette affirmation :

- O.B. (burkinabé – Frioul) → [tɛpjaʃʉtalastoriɛla ˨] (intonation ascendante)
→ [lavoʎjamoripetere ˨] (intonation ascendante)
- Y.M.L. (sénégalaise – Turin) → [tɛpjasutalas:toriɛlla ˨] (intonation ascendante)
→ [lavoʎ:jamoripetere ˨] (intonation ascendante)

Pour conclure, si nous nous arrêtons exclusivement aux aspects prosodiques montrés par chaque transcription, nous pourrions affirmer que l'influence du français – et par conséquent d'un accent du français – est présente seulement dans les réalisations de N.N., dont la permanence sur le sol italien est très réduite, par rapport aux six autres participants des enquêtes. Ces locuteurs, par contre, semblent avoir perdu toute intromission de la langue française pendant la lecture de la fable : les accents, les pauses relatives à la prononciation, l'intonation des phrases interrogatives, tout cela a été fait en respectant la norme habituelle de la prononciation italienne.

Toutefois, à l'intérieur de cette section ainsi que de la précédente nous avons des informations qui concernent beaucoup de variations et spécificités phonétiques possédées par le jeune Sénégalais en train de maîtriser l'italien ainsi que par les autres qui vivent dans un contexte italoophone depuis longtemps. Ces traits et leur causes possibles seront exposés dans le chapitre suivant.

3.2.2. Remarques phonétiques : les effets de la variation diatopique

Sur la base des information plus ou moins inattendues qui ont fait leur apparition pendant l'analyse prosodique, nous allons essayer maintenant de dresser un cadre général de certains réalisations écoutées pendant les activités d'enregistrement et de

débobinage. Nous proposerons en particulier trois phénomènes de variation ou substitution phonétique, c'est à dire l'opposition entre les voyelles [e] et [ɛ], le découpage de sons géminés et le passage de la consonne affriquée [dʒ] à la consonne fricative [z] – qui est limité exclusivement à N.N. .

Or, si nous les indices recueillis jusqu'à présent sont fiables, nous pourrions dire que chaque « erreur » commise par le Sénégalais qui vit et travaille à Marghera est causée par l'influence de sa connaissance de la langue française ainsi que des langue locales africaines parlée dans la région de Richard Toll, sa ville maternelle.

Pourtant, les fautes de prononciation contenues dans les réalisations orales des six autres participants, n'ont rien à voir avec les phénomènes de modification liés aux langues précédemment citées. En outre, ces modifications semblent être soumises à des localisations géographiques spécifiques, comme la similitude des transcriptions de certains locuteurs qui habitent au même endroit le prouve.

Pour mieux comparer et observer tout cela, nous allons regrouper ces données dans le tableau suivant.

Tableau n°10 : particularités phonétiques individuelles

| | SENTIVA | RIPETERE | VIAGGIAT ORE | RIUSCITO | MANTELLLO |
|---|------------|-------------|-----------------|-------------|-------------|
| It. Standard (phonétique) | [sen'tiva] | [ri'petere] | [vjadʒ:a'tore] | [riu'f:ita] | [man'tel:o] |
| O.B. (Burkina- Faso / Frioul) | [sen'tiva] | [ri'petere] | [vjadʒa'tore] | [riu'fita] | [man'telo] |
| L.A.M.O. (Burkina- Faso / Bergame) | [sen'tiva] | [ri'petere] | [vjadʒ:a'tore] | [riu'f:ita] | [man'tel:o] |
| M.K.B. (Côte d'Ivoire / Vérone) | [sen'tiva] | [ri'petere] | [vjadzatore] | [riu'fita] | [man'telo] |
| M.D. (Côte | [sen'tiva] | [ri'petere] | [vjadzatore] | [riu'fita] | [man'telo] |

| | | | | | |
|---------------------------------|------------|-------------|----------------|-------------|-------------|
| d'Ivoire / Novare) | | | | | |
| O.L. (Sénégal / Novare) | [sen'tiva] | [ri'pɛtere] | [vjadʒ:atore] | [riu'f:ita] | [man'tɛl:o] |
| Y.M.L. (Sénégal / Turin) | [sen'tiva] | [ri'pɛtɛrɛ] | [vjadʒ:a'tore] | [riu'f:ita] | [man'tɛl:o] |
| N.N. (Sénégal / Marghera) | [senti'va] | [ripete're] | [vjazato're] | [riusi'ta] | [man'tɛlo] |

Si nous analysons l'ensemble de ces données phonétiques selon le locuteur, nous découvrirons toute une série de situations individuelles d'acquisition linguistique :

- O.B., l'étudiant burkinabé qui réside dans le Frioul, M.K.B., l'étudiant ivoirien de Vérone, et M.D., la vieille femme de Novare née dans les alentours d'Abidjan, n'ont pas changé les occurrences de la voyelle mi-fermée [e] ainsi que de sa correspondante mi-ouverte [ɛ] ; par contre, il y a une dégémination constante des consonnes affriquées palato-alvéolaires voisées [dʒ], des consonnes fricatives palato-alvéolaires sourdes [ʃ] et des consonnes latérales alvéolaires voisées [l]. à l'intérieur des mots. Selon nous, ce phénomène peut être expliqué par la fréquence, dans les dialectes de la Vénétie et du Frioul méridional ainsi que dans les dialectes lombards comme le novarais, de la disparition des consonnes doubles : en plus, comme dans cette région les parlers dialectaux sont encore utilisés par chaque génération (Vénétie et Frioul) ou au moins partiellement connus par tout le monde (Novare), ce trait a fini par être assimilé même par des immigrés et étendu aussi à l'italien parlé ;
- L.A.M.O., l'étudiante de Bergame originaire du Burkina-Faso, et O.L., l'homme sénégalais qui vit à Novare, ne présentent aucune variation par rapport aux réalisations standard des mots contenus dans le tableau précédent. Ce maintien peut se justifier par le fait soit qu'ils ont vécu dans des contextes moins conservateurs du point de vue de la sauvegarde du dialecte (c'est le cas de Bergame, qui dans les dernières décennies est devenue une ville objet de plusieurs migrations internes à l'Italie mais aussi de l'étranger), soit parce que les italophones avec lesquels ils passent la plupart de leur temps ne sont pas originaires de la zone géographique où ils vivent maintenant (c'est le

cas par contre de O.L., dont la femme est née dans le Sud de l'Italie, région où le découpage consonantique est absent) ;

- ensuite Y.M.L., la jeune étudiante universitaire de Turin provenant du Sénégal, a respecté la gémination des consonnes, même si dans les dialectes piémontais le découpage des sons consonantiques doubles est également possible. Pourtant, elle montre qu'elle a intégré dans son inventaire vocalique la réduction presque totale des occurrences de la voyelle antérieure mi-fermée [e], substituée partout par la voyelle antérieure mi-ouverte [ɛ], quelle que soit la typologie de syllabe qui la contient (ouverte ou fermée). Cette substitution doit être justifiée par l'accent turinois appliqué à l'italien, qui cause une progressive disparition des usages du son vocalique [e] ;

- en dernier lieu, il faut s'arrêter sur les réalisations phonétiques de N.N., l'ouvrier sénégalais arrivé à Marghera depuis trois ans. Il y a deux considérations principales à faire. La première concerne les découpages des consonnes doubles, qu'il partage avec les autres immigrés qui se sont établis en Vénétie. La seconde, par contre, se développe à partir de la dégémination des consonnes des consonnes affriquées palato-alvéolaires voisées [dʒ] et des consonnes fricatives palato-alvéolaires sourdes [ʃ] et produit la substitution de ces sons par des consonnes fricatives alvéolaires voisées [z] et des consonnes fricatives alvéolaires sourdes [s].

Ces substitutions phonétiques, comme nous l'avons vu dans la sous-section consacrée au wolofrançais³¹, se basent sur la substitution d'un son non habituel avec un autre similaire et déjà présent dans le système consonantique de départ. En plus, nous signalons un autre phénomène, qui toutefois concerne seulement le passage de [dʒ] à [z] ; en fait, dans la variété de français diffusée au Sénégal, la modification linguistique touche normalement la consonne fricative palato-alvéolaire voisée [ʒ], et non pas sa correspondante affriquée. Nous avons pourtant soupçonné une méconnaissance de la différenciation articulatoire entre ces deux sons qui, par conséquent, finit par convaincre le locuteurs que le son affriquée italien [dʒ] correspond au son fricatif [ʒ], trait typique de la prononciation du français standard.

31 Ibid. DIALO, Amadou, 2010, *Incidences orales et écrites du contact wolof/français au Sénégal*, par sur « Îles d'Imesli », Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, vol. n°2, pg. 87 - 112

En conclusion, il est évident que pour ce qui concerne les versions orales de la langue italienne, l'existence d'une forme dialectale vivante et plus ou moins répandue à l'intérieur de l'environnement socio-linguistique italien où les immigrés vivent a un impact qui ne doit jamais être sous-estimé. En plus, comme N.N. a su intégrer des traits spécifiques du dialecte vénitien dans peu de temps, la rapidité et la facilité avec lesquelles certains éléments fortement géolocalisés rejoignent les ensembles vocaliques et consonantiques déjà maîtrisés par les locuteurs sont plus que manifestes.

En d'autres termes, la hiérarchie des hypothèses avancées au début de notre travail semblent être en conséquence bouleversée, puisque ce n'est pas le français à influencer pour toujours l'italien, mais plutôt ce sont les variétés régionales et populaires de l'italien, ainsi que les dialectes, à donner vie à des réalisations de mots et de sons de l'italien standard – et peut-être du français - qui s'éloignent de la norme.

Conclusion

Le dernier chapitre nous a donné des informations fondamentales qui en fait ont fini par représenter une réponse négative à notre première hypothèse, qui postulait la possibilité d'une influence du français sur la prononciation de l'italien par les personnes de l'Afrique subsaharienne francophone résidentes en Italie.

En effet, si nous ne considérons pas les transcriptions relatives aux enregistrements de N.N. (le troisième participant sénégalais), tous les autres membres du groupe analysé n'ont pas effectué de variations phonétiques et prosodiques au point qu'il semble que la maîtrise du français ne peut pas affecter l'usage de l'italien d'une façon permanente.

Par conséquent, les fautes et les difficultés révélées par N.N. sont une représentation vivante des premières étapes de l'apprentissage de la langue italienne qu'un locuteur francophone africain doit aborder si il veut améliorer ses capacités expressives.

En d'autres termes, il semble que pendant ces phases initiales d'acquisition linguistique ceux qui sont en train d'apprendre l'italien cherchent constamment à assimiler et à substituer les sons peu familiers de la langue cible avec d'autres connus et pris soit dans les inventaires phonétiques des langues autochtones africaines soit dans la variété de français spécifique de leurs pays d'origine.

Pour conclure, il serait mieux de dire que c'est leur propre *accent du français*, et non pas *le français* en général, à altérer certaines réalisations phonétiques et prosodiques pendant la première période d'exposition à la langue italienne.

Pourtant, les résultats apparus dans le deuxième chapitre nous permettent d'avancer une réponse affirmative à la seconde hypothèse, qui mettait en question l'influence de l'italien sur la prononciation du français.

A bien d'égards, la présence de phonèmes plus proches de l'espace italoophone que du contexte francophone durant la lecture à haute voix de la liste de mots françaises peut être expliquée par deux raisons différentes :

- ces traits expressifs plus similaires à ceux de l'italien ont des sons correspondants ou presque correspondants dans le système vocalique et

consonantique de plusieurs accents africains du français. Par conséquence, ils finissent par renforcer l'altération déjà existante au point que nous ne pouvons plus distinguer l'origine effective de cet éloignement de la norme hexagonale standard. Cela est le cas, par exemple, de l'avancement de la prononciation de la consonne uvulaire voisée [ʁ], qui a été substituée par la consonne alvéolaire [r] dans la plupart des réalisations exposées dans la deuxième partie de ce mémoire ;

- la similitude entre beaucoup de mots italiens et français – qui souvent partagent la même étymologie ainsi que la même catégorie lexicale, mais qui présentent des réalisations phonétiques non identiques – a comporté la variation de la prononciation de certains termes français. Nous avons vu un cas similaire quand nous avons transcrits les solutions expressives utilisées pour prononcer le mot « rhinocéros » : O.B., le premier participant du couple burkinabé, avait substitué plusieurs fois la consonne sibilante [s] en fin de mot avec la consonne nasale alvéolaire [n], qui est absent dans le mot analysé mais qui est présent dans son correspondant italien « rinoceronte ».

Pour résumer, nous croyons qu'une permanence prolongée dans un contexte italoophone et sans beaucoup de chances de parler constamment en français peut avoir des conséquences directes sur le respect de la norme hexagonale. Plus précisément, certains phonèmes omniprésents en italien peuvent s'établir solidement dans l'inventaire phonétique d'un francophone africain émigré en Italie.

Toutefois, après plusieurs analyses des transcriptions recueillies, nous estimons nécessaire d'ajouter une troisième hypothèse : selon nous, si l'émigré francophone africain reste longtemps dans un contexte social où l'usage des variétés dialectales n'est pas limité aux personnes âgées mais fait partie de la vie quotidienne locale, il est très possible qu'il introduise certaines de leurs spécificités linguistiques à sa prononciation du français. Ce phénomène est très fréquent quand la langue cible de ces modifications dialectales et régionales est la langue nationale du pays qui comprend ces contextes dialectophones. Or, pour ce qui concerne notre analyse, l'italien standard finit par se mélanger avec les parlers des différentes villes et provinces de la nation et par adopter

une forme et une structure hybride, à la limite entre les deux niveaux linguistiques opposés.

C'est le cas, par exemple, de la réalisation phonétique de mots « sentiva » (ressentait) et « ripetere » (répéter) effectuée par Y.M.L., la deuxième participante sénégalaise : en effet, comme le dialecte de Turin et l'accent italien du Piémont présentent l'ouverture systématique de presque toutes les occurrences de la voyelle antérieure mi-fermée [e], la jeune étudiante originaire de Saint-Louis a introduit cette spécificité dans son inventaire phonétique et il l'a étendu aux mots cités l'usage de la voyelle antérieure mi-ouverte [ɛ]. A rigueur d'analyse, elle a fini par substituer le vocoïde [e] avec [ɛ] aussi pendant la lecture de la liste de mots, puisqu'elle a dit [dɛʒə'le] et non pas [deʒə'le] ainsi que [dɛʒœ'ne] et non pas [deʒœ'ne].

Un processus similaire était présent en outre dans les réalisations phonétiques de M.D., participante ivoirienne résidant à Novare depuis trente ans qui a complètement remplacée la voyelle moyenne mi-fermée [ø] avec sa correspondante mi-ouverte [œ] : à bien d'égards, ce choix uniforme peut être causée par la haute fréquence de ce son vocalique dans le dialecte lombard occidental parlé dans la ville du Piémont oriental ; en outre, la plupart de ses amis novarais, ainsi que son mari, maîtrisent le dialecte comme langue maternelle et l'italien comme langue seconde. Par conséquent, l'exposition quotidienne à la seule version mi-ouverte de cette opposition vocalique a comporté le graduel affaiblissement et chute du phonème mi-fermé.

Toutes ces situations de graduelle assimilation, acquisition et reproduction de traits phonétiques et d'intonation représentent un des moments et des faces des phénomènes de migration qui ont commencé à toucher l'Italie depuis les années 1990. Par rapport à d'autres pays européens, cette nation n'a changé sa nature de pays de départ et il n'est devenu un pays d'accueil que très récemment. En effet, dans le « Belpaese » nous pouvons rencontrer maintenant des petits enfants qui font partie de la « troisième génération » d'immigrés et de fils d'immigrés, tandis qu'en France, en Angleterre et en Allemagne nous pouvons aisément trouver à nos jours des cinquièmes ou des sixièmes générations de français, anglais et allemands de descendance africaine.

Par conséquent, aujourd'hui il n'y a pas encore une véritable bibliographie³² autour de la forme d'italien maîtrisé par la population africaine subsaharienne émigrée en Italie, bien qu'ils ne soient plus une communauté très exigüe ni complètement marginalisée par la société italienne.

Malgré l'exiguïté de l'échantillon d'analyse proposé, ainsi que l'impossibilité toutes les variations diatopiques des réalisations expressives des participants à nos enquêtes, nous avons quand même essayé d'introduire et d'illustrer ces thématiques le plus clairement possible. Notre espoir est donc que ce terrain de recherche linguistique puisse être mieux approfondi et que des recherches à caractère quantitatif puissent se placer côte à côte et intégrer celles de nature plus qualitative.

Ce souhait, enfin, se base sur le fait que nous ne pouvons plus ignorer la portée globale des phénomènes migratoires de masse, ni la réduire à de banales questions politiques, législatives et idéologiques. En fait, leurs conséquences les plus importantes sont déjà évidentes une fois que nous nous concentrons sur le dynamisme social et linguistique à la base de ces événements globaux qui se sont vérifiés et qui se vérifieront toujours, à chaque époque, dans chacune des civilisations humaines possibles.

32 En fait, dans son livre *Aviamento alla Fonetica* (2006) Luciano Canepari introduit des brefs commentaires quand il parle des traits phonétiques de ces francophones africains qui parlent italien. Toutefois, si nous excluons ses indications, nous n'avons pas trouvé des ouvrages abordant ce sujet pendant l'élaboration de ce mémoire.

Bibliographie

- BOUTIN, Béatrice-Akissi / TURCSAN, Gabor, 2009, *La prononciation du français en Afrique : La Cote d'Ivoire*, paru sur « Phonologie, variation et accents du français », sous la direction de Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, Hermès Science Lavoisier, pg. 133-156
- BOUTIN, Béatrice-Akissi, 2012, *Towards a multidimensional approach to linguistics variation*, *Linguistique*, Université de Nanterre - Paris X,.
- CALVET, Louis-Jean, 2010, *Histoire du français en Afrique – Une langue en copropriété ?*, Éditions Écriture, Paris
- CANEPARI, Luciano, 2006, *Avviamento alla fonetica*, Einaudi, Torino
- CANEPARI, Luciano / GIOVANNELLI, Barbara, 2012, *La buona pronuncia italiana del terzo millennio*, IV edizione, Aracne Editore, Roma
- DIALO, Amadou, 2010, *Incidences orales et écrites du contact wolof/français au Sénégal*, paru sur « Îles d'Imesli », Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, vol. n°2, pg. 87 - 112
- DODO, Jean-Claude, 2013, *La prononciation du français ivoirien, un cas de dynamique linguistique*, article présenté au CALL (Colloque sur les Langues Africaines et la Linguistique) du 26-28 août 2013, Leyde – Pays Bas
- DURAND, Jacques / TARRIER, Jean-Michel, 2006, *PFC, corpus et systèmes de transcription*, article paru sur « Cahiers de Grammaire », Université de Toulouse-le-Mirail, vol n°30 - « Spécial Anniversaire », pg. 139 - 158
- FLORAL-PFC, base de données sur le français oral contemporain dans l'espace francophone, site web <https://www.projet-pfc.net>
- GREENBERG, Joseph, 1949, *Studies in African linguistic classification : I. Introduction, Niger-Congo family*, paru sur « Southwestern Journal of Anthropology », n°5, pg. 79 - 100
- GREENBERG, Joseph, 1963, *The Languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press

- HATTIGER, Jean-Louis, 1991, *Simplification, complexification et français populaire d'Abidjan*, paru sur « Linx », sous la direction de Françoise Gadet, n°25 – Ces langues que l'on dit simple, pg. 93 - 106
- KOELLE, Sigismund Wilhelm, 1854, *Polyglotta Africana, or a comparative vocabulary of nearly three hundred words and phrases, in more than one hundred distinct African languages*, London, Church Missionary House
- LAFAGE, Suzanne, 1998, *Le français des rues, une variété avancée du français abidjanais*, paru sur « Faits de langue : Les langues d'Afrique Subsaharienne », sous la direction de Suzy Platiel et Raphaël Kabore, Ophrys, Paris, tome n°11-12, chap. 1 – Dynamique des langues, pg. 135 - 143
- LFSAG (Laboratorio di Fonetica Sperimentale Arturo Genre), groupe de recherche phonétique de l'Université de Turin, site web <http://www.lfsag.unito.it>
- MANESSY, Gabriel, 1964, *Les Langues négro-africaines de grande extension et l'unification linguistique de l'Afrique noire*, paru sur la revue « L'homme », Paris
- MANESSY, Gabriel 1968, *Langues voltaïques sans classes*, article exposé pendant les « Actes du huitième congrès international de linguistique africaine » et publié en 1971 dans un recueil au même titre, Abidjan, Université d'Abidjan
- MANESSY, Gabriel, 1984, *Le français en Afrique Noire : tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, L'Harmattan, Paris
- OFFORD, Malcolm, 1990, *Varieties of Contemporary French*, Palgrave, London
- PLATIEL, Suzy, 1998, *Comparatisme historique et classifications*, paru sur « Faits de langue : Les langues d'Afrique Subsaharienne », sous la direction de Suzy Platiel et Raphaël Kabore, Ophrys, Paris, tome n°11-12, chap. 1 – Dynamique des langues, pg. 46-70
- VAN DEN AVENNE, Cécile, 2007, *Petit-nègre et bambara. La langue de l'indigène dans quelques œuvres d'écrivains coloniaux en Afrique occidentale française*, P.U.L (Presses Universitaires de Lyon), Lyon, pp.77-95
- WELMERS, William Everett, 1958, *The Mande languages*, UCLA University of California Press, paru sur « Linguistics in Sub-Saharan Africa (Current trends in Linguistics) », 1971, sous la direction de Thomas A. Sebeok, Jade Berry, Joseph Greenberg et al., Mouton & Co. Publishers, The Hague, n°7, pg. 113 – 140

- WELMERS, William Everett, 1974, *African Language Structures*, UCLA University of California Press
- WESTERMANN, Diedrich Hermann, 1965, *Afrikaner erzählen ihr Leben. Elf Selbstdarstellungen afrikanischer Eingeborener aller Bildungsgrade und Berufe und aus allen Teilen Afrikas*, Evang. Verlagsgesellschaft, Berlin (Édition française publiée par Payot, Paris)
- ZANG ZANG, Paul, 1998, *Le français en Afrique*, Lincom Europa, Munich